

M Montpellier

Notre Ville

N°189
NOVEMBRE 1995

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Un amphi classique. Les étudiants entassés contre les portes empêchent toute sortie en cas d'incendie.

**U.E.R. de Droit rue de l'école Mage
6000 étudiants en danger de mort.
La commission de sécurité
départementale demande à l'unanimité
la fermeture des bâtiments.**

La sous-commission départementale de sécurité, à l'unanimité, donne un avis défavorable à la poursuite des cours à la Faculté de Droit au centre-ville

La sous-commission départementale de sécurité s'est réunie le 26 septembre 1995 à partir de 10h00 sous la présidence du Colonel Cassar, Directeur départemental des services d'incendie et de secours afin, d'une part, d'examiner les conclusions de son groupe de visite et d'autre part, d'émettre un avis sur le fonctionnement de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques, sise rue Ecole Mage et Cardinal Cabrières.

Avis des différents services et du Maire

- avis du représentant du SIRA-CED : avis défavorable, compte tenu des constatations effectuées et formulées par ailleurs dans les procès-verbaux établis par les précédentes commissions ;

- avis du représentant du D.D.E : avis défavorable, compte tenu qu'aucune observation établie lors de la visite de 93 n'a été levée ;

- avis du représentant du D.D.S.P. : avis défavorable, vu les conditions dangereuses dans lesquelles se trouvent les personnes dans ces deux établissements ;

- avis du représentant du Maire : avis défavorable au fonctionnement de ces deux établissements consécutif aux remarques techniques et aux constats relevés à l'issue de la visite du 21 septembre 1995 précitée ;

- avis du représentant du D.D.S.I.S. : compte tenu de l'absence de contrôle et d'entretien des installations techniques et, en particulier la non conformité des dégagements et des risques existants, le représentant de la D.D.S.I.S. émet un avis défavorable à la poursuite de l'exploitation de ces deux établissements. Le commandant Autin a été désigné par le Directeur départemental des services d'incendie et de secours pour le représenter au groupe de visite.

Son compte rendu comprend :
a- Le rappel des observations principales formulées par le Service d'incendie et de secours au sein des commissions de sécurité depuis 1960
b- Le rapport d'étude et les rapports de vérification des installations techniques rédigés par les organismes agréés en application des articles R 123-43 du Code de la Construction et de l'Habitation, GE 6 et GE 7 du règlement de sécurité.
c- Les remarques faites lors de la visite effectuée le 21 septembre 1995.

Rappel des différentes prescriptions émises par le service incendie à l'occasion des visites et études effectuées par les différentes commissions de sécurité

- En 1960, les problèmes portaient essentiellement sur les moyens de secours interne et externe ;

- Dès 1971, lors de la visite du 3 février, la commission signalait de graves problèmes portant sur les dégagements des deux bâtiments, consécutifs à la configuration des lieux et un effectif surabondant ainsi que la mise en place de tables et de chaises de manière anarchique dans la quasi totalité des locaux ;

- En 1977, ces mêmes observations furent rappelées puisqu'elles n'avaient pas été respectées. De plus, d'autres problèmes furent soulignés relatifs notamment à la dégradation des plâtres, l'absence d'éclairage de sécurité et le désenfumage ;

- En 1978, dans son rapport du 3 novembre, la C.C.D.P.C. avait demandé de limiter les effectifs du bâtiment situé rue de l'école Mage ;

- En septembre 1983, la commission dans son rapport du 10 novembre a constaté des problèmes identiques à ceux précédemment soulignés ;

- Enfin en 1992, il est proposé à la commission de sécurité, l'examen d'un projet de travaux comprenant :
Bâtiment I : rue Ecole Mage
- L'ouverture de deux issues supplémentaires rue école Mage
- L'élargissement d'une issue existante sur la cour intérieure du bâtiment ;

- La création de trois zones par niveau en mettant en place des portes de recouplement ;
- L'encloisonnement des trois cages d'escalier ;
- La mise en place d'un système d'alarme type 2 avec asservissement des portes de recouplement des circulations à l'alarme et la détection ;

- Le remplacement et l'installation d'un éclairage de sécurité ;
Bâtiment II : rue Cardinal de Cabrières
- La création d'une issue extérieure donnant rue école Mage ;
- La séparation du local chaufferie des autres locaux mitoyens ;
- L'isolation du local imprimerie de la circulation

- En 1993, la visite du 2 février a permis de constater la réalisation des travaux précités, exception faite de l'alarme partiellement installée pour le bâtiment I et inexistant pour le bâtiment II et de la détection incendie.

Nonobstant le volume de travaux effectués dans ces deux établissements, la sous-commission départementale de sécurité avertit jugé insuffisant ces aménagements pour rendre conforme à une exploitation normale ces deux bâtiments.

Vérifications techniques des deux bâtiments

Pour le bâtiment II : rue Cardinal de Cabrières
Messieurs Tedeshi, Martinier et Beauville ont précisé aux membres du groupe de visite que les vérifications réglementaires relatives aux installations techniques n'ont pas été effectuées dans ce bâtiment à l'exception du contrôle des extincteurs.

Pour le bâtiment I : rue Ecole Mage
- Les installations électriques ont été vérifiées le 17 mai 1995 par l'organisme agréé APAVE. Son

rapport n'a pu être présenté à la commission. Seul le rapport en date du 6 juillet 1994 a été fourni. Ce document fait apparaître de nombreuses non conformités au niveau des circuits terminaux récepteurs et leurs équipements, du fait notamment d'appareils non reliés à la terre et de réalisation non conforme aux règles de l'art (ex : "CORPO", éclairage de sécurité couloir sciences criminelles) ;
- En ce qui concerne le gaz, l'organisme agréé APAVE dans son rapport du 22 mai 1995 signale un risque important du fait de l'absence des vannes de coupure générale pour la chaufferie. Par ailleurs, ce même organisme constate que les essais d'étanchéité n'ont pas été réalisés ;
- Pour les ascenseurs, seuls les rapports de contrôle de 1994 ont été présentés. Ils font apparaître 3 prescriptions majeures. Il ne pourrait être envisagé qu'elles soient reportées aux contrôles de 1995, du fait qu'elles concernent l'insuffisance de ventilation du local machinerie, l'absence de fourreau sur l'ouverture des passages de câbles en machinerie et l'absence des documents définissant les caractéristiques des différents câbles permettant de déterminer le coefficient de sécurité qui leur est applicable.

Prescriptions édictées lors de la visite du 21/9/95

Les représentants de l'établissement ont déclaré que les effectifs portés au rapport de la visite de 1993, sont ceux qui conviendront de prendre en compte pour ce nouveau contrôle. Ainsi, les deux bâtiments resteront classés en type R de la 1ère catégorie.

Dans un premier temps, il est procédé au recensement des prescriptions émises lors de la visite 21 juin 1993. En ce qui concerne l'implantation, aucune amélioration sensible n'a pu être constatée ; des problèmes d'accessibilité aux 2 bâtiments restent toujours pendants.

En ce qui concerne la résistance au feu, la construction et les dégagements, aucun prescription n'a été suivie d'effet. Il en est de même pour le désenfumage et les consignes de sécurité.

Bâtiment I : rue Ecole Mage
1- En matière d'accessibilité des engins de secours, il serait judicieux d'interdire le stationnement rue Ecole Mage.

2- Construction - Dégagement : L'encloisonnement et la protection des escaliers n'est plus assuré, en effet les portes pare-flammes d'encloisonnement sont maintenues en position d'ouverture. Un escalier débouche directement dans un parc de stationnement couvert sans aucune protection. Un stockage important de matériaux divers est implanté au pied de l'escalier jouxtant la cafétéria. De nombreux stockages sont réalisés dans les dégagements, ce qui réduit sensiblement leur largeur.

Par ailleurs, le local dit "Corpo" a été installé sans respecter les dispositions minima d'isolement, et de plus, condamne un dégagement accessoire d'un amphithéâtre et crée ainsi un cul-de-sac

important au 2ème étage. Il a été pris bonne note qu'au rez-de-chaussée du bâtiment rue Ecole Mage sera installé un système de retransmission vidéo permettant aux étudiants d'assister aux cours magistraux dans 2 amphithéâtres simultanément, afin de réduire les problèmes de densité d'occupation. Toutefois, cet aménagement ne résout pas le problème des salles d'examen ne disposant chacune que d'une sortie, où sont installées 33 tables numérotées. A cet égard, comme l'ont noté les diverses commissions, ces salles d'examen ne peuvent accueillir que 19 personnes, en application de l'article CO 38 du règlement de sécurité. Enfin, il est rappelé que d'une manière générale, en ce qui concerne l'évacuation des 2.520 personnes susceptibles d'être accueillies dans ce bâtiment, les étudiants devraient disposer de 7 sorties judicieusement réparties totalisant 26 unités de passage ; ce qui n'est pas du tout le cas actuellement.

Bâtiment II : rue Cardinal de Cabrières

Les prescriptions formulées pour ce bâtiment relèvent des mêmes principes que pour le bâtiment I. En effet, même si des équipements ont été mis en place tels

que l'escalier extérieur et l'éclairage de sécurité, ceux-ci ne répondent plus aux dispositions réglementaires. Le manque d'entretien a rendu le système d'éclairage de sécurité inefficace, l'escalier extérieur est devenu inaccessible du fait que les salles permettant d'y accéder sont fermées à clé et que ces cheminements ne sont plus balisés. Par ailleurs, les dispositions constructives initiales sont telles que les escaliers sont en intercommunication et ne présentent aucune protection contre les risques d'incendie. Enfin, l'absence de système d'alarme et de consignes de sécurité contribuent là encore à compromettre gravement l'évacuation rapide et sûre des étudiants.

ASSISTAIENT À LA COMMISSION

Pour la sous-commission départementale spécialisée
• Monsieur POUJET
Maire adjoint de Montpellier
• Monsieur OLLIER
Représentant la Direction Générale des Services Techniques
• Monsieur AMORAVAIN
Service Interministériel des Affaires Civiles et Economiques de Défense et de la Protection Civile
• Monsieur SURUS
Représentant la Direction Départementale de l'Équipement
• Monsieur SUARD
Lieutenant, représentant la Direction Départementale de la Sécurité Publique

• Monsieur LLORENS
Représentant la Direction Départementale de la Sécurité Publique
• Monsieur AUTIN
Commandant, Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours

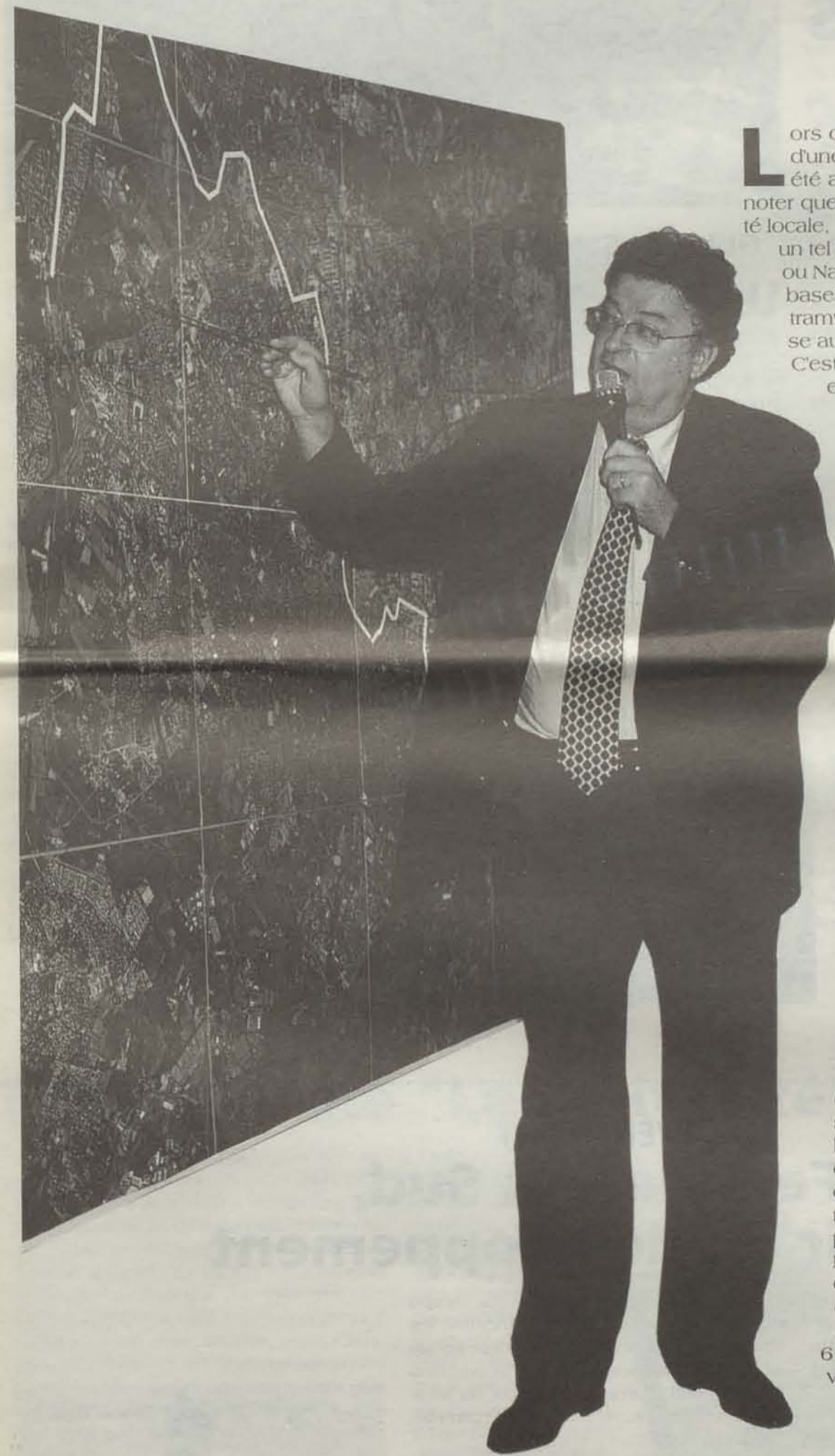
Pour l'administration de l'établissement
• Monsieur LOUBATIERE
Président de l'Université Montpellier I
• Monsieur SALTIER
Secrétaire Général Montpellier I
• Monsieur DE BEAUVILLIE
Faculté

AVIS DE LA COMMISSION

Compte tenu de l'absence de contrôle et d'entretien des installations électriques ainsi que de la non-conformité au règlement de sécurité et en particulier du point de vue des dégagements et des risques importants présentés par ces deux bâtiments, après avoir entendu Monsieur Yves Loubatière, Président de l'Université Montpellier I, le rapporteur et chacun des membres du groupe de visite et en avoir délibéré, à l'unanimité, un avis défavorable à la poursuite de l'exploitation de ces deux bâtiments.

Charles CASSAR

Tramway le dialogue est ouvert



Lors de sa réunion du 17 juillet dernier, le projet de construction d'une première ligne de tramway pour desservir l'agglomération a été approuvé à l'unanimité du nouveau Conseil de district. Il faut noter que c'est la première fois en France, qu'au sein d'une collectivité locale, tous les élus de tous bords politiques confondus, approuvent un tel projet. Que ce soit à Rennes, Bordeaux, Strasbourg, Grenoble ou Nantes, partout le tramway a divisé. Nous partons donc sur des bases solides. La décision de construire cette première ligne de tramway, entre la Paillade et Port-Marianne, via l'Écusson, a été prise au terme d'une réflexion globale sur l'avenir de l'agglomération. C'est une opération entièrement conduite par le District. La Ville est concernée bien sûr par les aménagements d'urbanisme liés au tracé de la ligne mais pas par la construction du tramway stricto-sensu ni par son financement. Le tramway va au-delà du simple choix d'un moyen de transport. Pivot d'une politique de transports en commun juste et solidaire, le tramway permettra à tous et à chacun de se déplacer à son gré dans une ville de qualité selon le mode de transport de son choix. C'est une stratégie qui repose sur la complémentarité de tous les modes de transport avec notamment :

- le renforcement de l'offre de transports publics pour l'accès au centre-ville ;
- le renforcement des itinéraires de contournement pour les voitures qui ne souhaitent pas venir en centre ville ;
- la poursuite du programme de pistes cyclables ;
- la mise en oeuvre de parcs d'échange automobiles-bus ;
- la poursuite de l'extension du centre-ville tout en valorisant les atouts spécifiques du centre historique, notamment par la création de nouveaux espaces piétons.

Le tramway s'accompagne donc nécessairement d'un réaménagement du plan de circulation de Montpellier et de la réorganisation du réseau des bus.

Le nouveau plan de circulation sera mis en place avant le début des travaux soit avant 1997. L'ensemble des habitants du District est associé au projet. Une première phase de concertation officielle se déroule jusqu'au 15 décembre. Elle s'inscrit dans un cadre de procédure fixé par la loi. Son objectif est de permettre à chacun de prendre connaissance du projet et de donner son avis. Je vous invite donc à participer aux réunions d'information organisées cet automne dans les quartiers de la Ville aux dates indiquées dans le dossier central du journal (p.7 à 10). Vos élus et les techniciens responsables du projet seront là pour vous répondre. Vous pouvez également visiter l'exposition installée dans la bibliothèque de l'ancien mess des officiers sur l'Esplanade Charles de Gaulle, jusqu'au 20 décembre. Dans les pages centrales de ce journal, nous donnons quelques éléments de réponses aux questions que se posent le plus souvent les Montpelliérains.

Le bilan de la concertation sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal et du Conseil du District les 18 et 19 décembre. Viendra ensuite l'enquête d'utilité publique.

Le tramway est l'affaire la plus importante du District pour les 6 ans qui viennent. Il nous facilitera la ville, il nous facilitera la vie !

Rendez-vous le 30 juin 2000 à 11 heures pour l'inauguration du tramway.

Georges FRECHE
Maire de Montpellier

16 NOVEMBRE

Accueil des nouveaux étudiants

COLLECTE DE DENRÉES

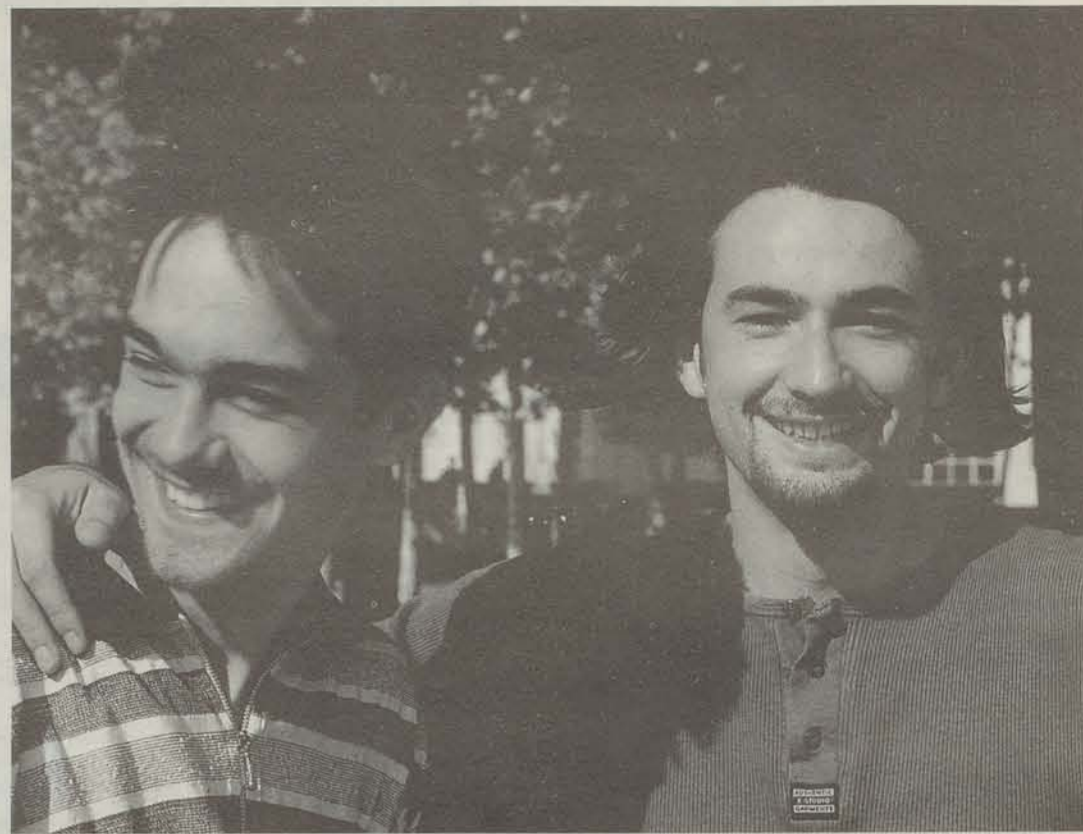
La banque alimentaire de l'Hérault organise sa collecte de denrées devant les supermarchés, le samedi 25 novembre 1995. En 1994, 2971 grandes surfaces ont permis de récolter 3132 tonnes de denrées non périssables. Cette année, faites encore un geste pour que la faim recule.

MALENTENDANTS

L'association des Malentendants et Devenus Sourds de l'Hérault fête son 10ème anniversaire, et organise une journée de rencontre nationale le 2 décembre, à la Mairie. Au programme : de 15h à 18h, un cycle de conférences ouvertes à tous ; remise du trophée Bucodes, récompensant le présentateur de télévision le mieux compréhensible en lecture labiale. Rens : AMEDSH, 241 Rue du Mas de Merle - 34070 Montpellier. Tél : 67 42 50 14

SECOURS POPULAIRE

La Ville a mis gratuitement le Zénith à la disposition du Secours Populaire pour l'organisation d'un spectacle avec Chanson + Bifluorée. Une mesure ressentie comme un encouragement par Eric Ollier, le Secrétaire Général de l'association car «elle met l'association en situation dynamique ce qui est essentiel quand on anime un mouvement de solidarité populaire».



Gilles et Stéphane : leurs premières 24 heures

Une ville de vacances qui fait la fête, les pieds dans la mer et la tête au soleil, un arrière-pays superbe. Une ville du sud où les filles sont belles et les contacts faciles. Une ville jeune, dynamique, avec une ambiance sympa... C'est cette image qui a attiré ces deux diplômés de Sciences-Pô/Lyon à Montpellier. C'est aussi, bien sûr, la possibilité de poursuivre leur cursus universitaire dans une filière plutôt rare : AES internationales à Paul Valéry. Fraichement débarqués à Montpellier - ils y

sont depuis 24 heures-, leur enthousiasme est intact. Ils ont déniché un appartement au coeur de l'Ecusson, ont trouvé très pratique l'Espace Logement, affirment avoir reçu un accueil "royal" à l'Espace Montpellier Jeunesse et ont apprécié l'animation du centre-ville. De leur propre aveu, une seule chose risque de leur manquer : "la culture de la bouffe, car à Lyon, on mange comme nulle part ailleurs !" Faisons leur confiance. Nous sommes sûr qu'ils sauront très vite découvrir les bonnes tables de Montpellier !

Catherine et Nathalie : «On ne se sent pas isolées»

Le bac en poche, ces deux jeunes filles originaires respectivement de Valras et de Colombiers près de Béziers n'ont pas tergiversé : les études supérieures, c'étaient forcément à Montpellier, proximité géographique oblige, mais surtout attiré pour une grande ville dynamique. Inscrites à la faculté de Droit - dont elles découvrent les amphis surchargés-, elles n'ont pas encore complètement pris leurs marques à la Cité Universitaire où elles ont élu domicile.



L'ambiance familiale, les petits plats maternels, le cocooning devant la télévision leur manquent. Mais Montpellier leur offre des compensations et elles sont bien décidées à en profiter. "C'est beaucoup plus animé que Béziers. Il y a beaucoup de monde dans les rues. On ne se sent pas isolé". Au programme de leurs loisirs : concerts, fêtes, boutiques, spectacles et, pour commencer une année tonique, du stretching et de la musculation.

ÉVÉNEMENT

Femmes du Sud, Espoir du développement

Pour la 6ème année, la Quinzaine Tiers Monde (18 novembre-4 décembre) permet aux associations montpelliéraines, membres de la Maison des Tiers Monde, de mettre leur effort en commun et d'agir ensemble pour sensibiliser nos concitoyens à la solidarité internationale. Placée sous le thème "Femmes du Sud, espoir du développement", la quinzaine s'ouvrira par une table ronde réunissant S. Bessies, M. Loupiac, Ch. Delteil, C. Unser, de retour de Pékin, où elles ont assisté à la conférence mondiale des femmes. Au cours d'exposés-débats, de projections,

de films et de vidéo, de concerts, d'expos de peinture et d'un spectacle théâtral, les montpelliérains pourront rencontrer les associations qui soutiennent l'action des femmes en Colombie, au Pérou, au Nicaragua, en Afrique, au Rwanda et naturellement en Algérie. Une grande fête raa et un défilé de costumes traditionnels clôturera la Quinzaine. Pour tous renseignements sur le programme s'adresser à la Maison des Tiers Monde 27, Bld Louis Blanc Tél : 67 02 13 42 et 67 72 12 03 (l'après-midi).



SERVICE MUNICIPAL Les Beaux Mariages...

Parallèlement, cette rigueur a permis de diminuer considérablement le nombre de mariages blancs (16 dossiers annulés en 94 contre 60 en 93). Une fois le dossier dûment complété, les

timés et législations de tous les pays du monde, afin de pouvoir intervenir plus efficacement auprès des ambassades et satisfaire l'attente des futurs époux. Parallèlement, cette rigueur a permis de diminuer considérablement le nombre de mariages blancs (16 dossiers annulés en 94 contre 60 en 93). Une fois le dossier dûment complété, les

Au nom de la loi, je vous déclare unis par les liens du mariage... S'ils étaient 1183, en 1974, à passer devant monsieur le maire, les couples Montpelliérains, vingt ans plus tard, affichent une certaine tiédeur à suivre leurs prédécesseurs. 670 mariages ont été célébrés en 1994. Une certaine stabilité (voire une augmentation) des concubinages explique peut-être cette tendance, alors même que l'essor démographique atteint des records sans précédent. En 1994, Montpellier a connu un véritable "Baby-Boom" avec 6731 naissances (du jamais vu dans notre ville depuis 1883).

Si le nombre de mariages classiques a diminué de moitié, la progression des mariages mixtes (130 mariages sur 670 en 1994), l'augmentation du nombre des divorces, compliquent sérieusement la tâche des agents de l'Etat Civil. Un effort sans précédent a été accompli pour se tenir au courant des cou-

bans publiés (attention, certains pays comme l'Italie, exigent de leurs ressortissants une publication au lieu de leur dernier do-

micile en Italie), les mariés pourront se présenter devant l'Officier d'Etat Civil. A Montpellier, les mariages sont célébrés dans la salle médiévale du Château de Grammont, tous les lundis, mercredis et vendredis à 15h, ainsi que le samedi matin à 9h30. Preuve que les traditions ont la vie dure, malgré la diminution des mariages, le montant des dons aux oeuvres sociales a sensiblement augmenté ces dernières années. Et si l'on se bouscule au mois de juillet (20 mariages en moyenne chaque samedi de ce mois), novembre (le mois des défunts) ou mai (le mois des pleurs), n'attirent que peu de candidats. Pour se simplifier la tâche, il est évidemment recommandé de s'y prendre à l'avance. Les dossiers vous sont fournis aux guichets 23 à 25, dans le hall d'accueil de l'Hôtel de Ville, avec une notice explicative sur les formalités à accomplir. Les bureaux de l'Etat Civil établissent également les déclarations de naissance, les recon-

naissances et les actes de décès... Renseignements : Service Etat civil - Tél 67 34 70 00



PORTRAIT

Tristan Cuche "Le Petit Futé"

34 ans, Tristan Cuche a beaucoup brouillé, de Paris aux Etats-Unis, avant de revenir à Montpellier, une ville qu'il aime et qu'il connaît comme sa poche. Et pour cause ! Responsable de l'édition du guide "Le Petit Futé", il sillonne la ville depuis deux ans, à la recherche des bonnes adresses et des lieux sympathiques : loisirs, commerces, bistros, restaurants, infos pratiques...Et, comme la passion première de Tristan Cuche c'est le vin, une nouvelle rubrique sur les vins du Languedoc a fait son apparition dans la dernière édition. Tout est passé au crible dans ce guide de 260 pages, à l'esprit frondeur et humoristique, fourmillant d'idées et de bons tuyaux. Les lieux les plus chaleureux, insolites ou qui ont vraiment une âme, sont signalés par un petit renard souriant. Ceux où l'accueil, le cadre, les prix, le service ou la nourriture laissent à désirer, par un bou-

dogue... La sélection, comme les jugements portés sont purement subjectifs, ce qui fait parfois grincer les dents de ceux qui sont épinglés par des commentaires peu aimables. L'assistante de Tristan Cuche, qui enquête sur le terrain et rédige les articles, utilise un pseudonyme et préfère garder l'incognito ! Le "Petit Futé" affiche une réelle volonté d'indépendance, un ton amusant, un esprit caustique, et se situe dans la mouvance de la défense des consommateurs.



GRIPPE

C'est l'une des premières causes de mortalité par maladie infectieuse. Les personnes atteintes de maladie bronchopulmonaire, cardiaques, et bien sûr les personnes âgées sont particulièrement vulnérables. La vaccination, si elle est renouvelée chaque année, est le seul moyen sûr et efficace de se protéger. Il est gratuit pour les plus de 70 ans. Demandez sans attendre conseil à votre médecin.

«MERCREDI ANIMÉ» CLSH

Le Centre accueille vos enfants de 2 à 6 ans pour les vacances de Toussaint. Au programme : modelage, peinture... Renseignements le mercredi Tél : 67 22 59 66

MAISON POUR TOUS MARIE CURIE

Accueil des enfants de 6-13 ans pendant les vacances de Toussaint : langues, gym, yoga, arts plastiques. Tél : 67 75 10 34

CHORISTES

Le Choeur Franco-allemand de Montpellier, dont le siège se trouve à la Maison de Heidelberg, recrute des basses, ténors et Altis. Contact : Benoit Amy de la Bretèque Tél : 67 41 28 52

CORUM DES PHOTOGRAPHES

Après le Corum des peintres, la Ville organise au Corum les 4, 5, 6 novembre prochain, une exposition regroupant 100 photographes amateurs de Montpellier et du District.

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

La conférence de Mme Fabienne Allaghuisme sur «Les espaces protégés en l'an 2000», qui devait avoir lieu le 14 septembre, aura lieu le 16 novembre à 18h. 16 Rue Ferdinand Fabre Tél : 67 79 72 01

ITALIEN

Reprise des cours au Centre Culturel Italien Dante Alighieri, 27 Blvd Louis Blanc. Tél : 67 72 40 60

ALCOOLIKES ANONYMES

Permanence à la Maison Pour Tous Joseph Ricôme, 7 rue Pagès. Tél : 67 58 96 95

L'EGYPTE A L'ECOLE

Cette exposition originale permet de parcourir les manuels scolaires d'histoire ancienne du 19ème et du 20ème siècle, et de comprendre pourquoi la civilisation égyptienne éveille chez nous tant d'échos. Exposition gratuite, au Musée Fabre du 14 novembre au 13 décembre. Renseignements : les amis du Musée Fabre Tél : 67 60 63 50

REPAS DE NOËL

Les adhérents des clubs de 3ème âge de la Ville sont invités au repas de Noël qui seront offerts les 10,11 et 12 janvier 1996, au Zénith. Inscription dans chaque club dès la mi-novembre.

ATELIER-MÉMOIRE

Un atelier-mémoire ou « retrouver le fil de la mémoire » se tiendra à Euromédecine 95 dans le cadre d'un partenariat entre la CRAM et l'Age d'Or. Cette animation est prévue pour les personnes de plus de 60 ans.

PORTRAIT

Ginette Cathala : Entre Terre et Ciel

La Place du Nombre d'Or d'Antigone garde encore en mémoire ces nuits d'août dernier où le bruit sourd du trot des chevaux se mêlait au chatoiement des costumes des 80 protagonistes qui retracent l'épopée de Pierre II d'Aragon, seigneur de Montpellier. Cette épopée a été reconstituée et écrite par Ginette Cathala, responsable de l'Association "Flor Histoire", qui regroupe plus de 120 bénévoles, fous d'histoire et de théâtre.

"Moi, l'histoire, je l'ai apprise sur les genoux de mon grand-père" nous confie Ginette, "ma famille est originaire du minervois, mon grand-père me chantait souvent les chansons, oubliés des cathares. Nous nous promenions sur les chemins et les sentiers. C'était vraiment magique comment lui et ses copains se repéraient : on prenait à gauche de la croix et puis à droite le petit chemin bordé de menthe sauvage. Parfois, mon grand-père laissait un caillou blanc, parfois une branche était posée au bord..." "Tiens, le Lucien est passé par là. C'était un grand jeu sérieux et mystérieux, un langage de signes".

Dans les yeux pervenches de Ginette passent les ombres parfaites des cathares, et cet amour inconditionnel pour cette terre du Languedoc, qu'elle veut faire partager.

Fille de terre, Ginette pourtant a connu le bonheur fugitif de l'air à la fin de la guerre, car elle fut hôtesse de l'air. Un stupide accident l'a contraint à être clouée au sol.



française sourit exquieusement, mais si on égratigne un tant soit peu la France, convalescente, elle se dresse fièrement pour défendre la réputation de nos concitoyen, "J'aime mon pays, ma région, c'est comme ça, j'y peux rien". Aux prémices de la retraite, les belles pages de l'histoire de l'histoire la font frémir de bonheur. En Espagne, elle découvre l'importance encore actuelle de la dynastie des rois d'Aragon qui ont joué un rôle de premier plan dans le Languedoc et particulièrement à Montpellier.

"J'ai voulu, après le défilé que nous avons organisé l'an dernier sur Jacques d'Aragon, rendre justice à son père, Pierre II, qui est mort pour cette ville". Souris de bibliothèque, Ginette accumule les anecdotes, et trace un portrait épique de son héros. "Le plus dur, c'est de choisir pour que ça puisse passer au théâtre en étant fidèle. La nuit, souvent je ne dors pas : je me lève et j'écris..."

Son jardin secret... les histoires qu'elle raconte à ses petits enfants, le livre de contes qu'elle espère finir.

Si vous désirez rejoindre l'association : Flor Histoire Tél : 67 42 50 48 15, Place François Astruc Montpellier

ASSOCIATION

Régine Giraut : A Cœur Ouvert

Un petit local, récemment agrandi, au bas de la rue Candolle, meublé de meubles anciens, "très anciens...". On n'est pas obligé d'être toujours triste et



sérieux lorsqu'on aborde le thème de la solidarité. Bien au contraire. L'humour décapant de Régine Giraut, bénévole de l'Association "A cœur ouvert" ne minimise en rien le travail accompli : plus de 400 personnes qui fréquentent chaque année l'association pour trouver un peu de réconfort, une écoute, une assistance, un conseil ou un repas partagé. "Nous n'avons pas la prétention de "sauver" quiconque, mais offrir une épaule, une aide aux personnes en difficulté..."

L'Association, créée en 1989 par des paroissiens de la Cathédrale Saint-Pierre est en effet un lieu de transition entre la rue et différentes structures existantes sur la Ville (La Cordée, AIDES, l'Avitarelle...) "La plupart de nos bénévoles sont d'anciens



professionnels, formés à l'écoute et à l'accompagnement. Leurs missions sont nombreuses et variées. Ils peuvent accompagner une personne à l'hôpital, l'aider à trouver un logement ou rédiger un courrier administratif..." Depuis plusieurs années, un travail de "rue" s'est mis en place auprès des personnes prostituées. "C'est une démarche difficile, et nous nous heurtons souvent à une certaine méfiance.

Mais, nous proposons un dialogue où chacun peut parler librement de sa détresse, sans crainte d'être jugé..."

"A cœur ouvert" se veut ainsi un espace de tolérance et de respect, offrant l'accueil, le réconfort et la chaleur d'une véritable famille.

A Cœur Ouvert Accueil Saint-Pierre 7, Rue Candolle Tél : 67 66 12 30

2000 Un tramway pour l'an 2000



Pour faire face à la croissance de l'agglomération et à l'augmentation des besoins de mobilité, il était nécessaire de repenser globalement l'organisation de l'espace et des déplacements. La construction d'une première ligne de tramway décidée à l'unanimité par le Conseil du District en juillet dernier constitue la pièce maîtresse du nouveau schéma d'organisation.

En effet, avec 300.000 habitants, l'agglomération de Montpellier, placée au cœur d'un bassin d'emploi d'un million d'habitants, a connu la plus forte croissance depuis 30 ans en France. Son rôle de capitale régionale fait que chaque jour, plusieurs dizaines de milliers de personnes provenant d'une zone géographique allant de Nîmes à Béziers, viennent travailler dans les communes du District.

Aujourd'hui, il y a plus de 800.000 déplacements mécanisés par jour et les bus en assurent 17%.

Cette situation encombrée est aggravée par deux caractéristiques locales : un fort taux de motorisation (0,41 voiture par personne) et un faible espace disponible pour la voirie dans la partie historique de la Ville (7% contre 14% en moyenne dans les villes). A l'horizon 2000, le nombre de déplacements quotidiens devrait atteindre le million (+25%) dont les trois quarts liés au seul trafic local.

Le tramway, mode de transport confortable, rapide, accessible, fiable, non polluant, s'avère indispensable pour éviter l'asphyxie totale de l'agglomération.



Tramway : réponses aux questions des Montpelliérains

France, Salariée

«Le tramway, c'est chouette. Je me demande à quoi il va ressembler. Actuellement, j'utilise les bus pour me déplacer. Mais je me pose plusieurs questions».



"Par où va-t-il passer et qu'est-ce qu'il va desservir ?"

La première ligne de 14 km de long est orientée Nord-Ouest / Sud-Est. Elle va de La Paillade (Mosson) à Port Marianne Millénaire II, en passant par le secteur des Hôpitaux-Facultés, la bordure de l'Écusson, la Gare et Antigone. Avec une station tous les 300 ou 600 mètres, selon les secteurs, elle dessert tous les points importants de la ville : la Paillade, Euromédecine, les Facultés de

médecine, d'odontologie, de sciences, de lettres, l'UT, les hôpitaux, l'Hôtel du Département, la Mairie, la Préfecture, l'Écusson, le Polygone, Antigone et Port-Marianne. La ligne desservira plusieurs dizaines de milliers d'habitants à moins de 5 minutes de la ligne, 40% des emplois, 100% des sites hospitaliers, 100% des sites universitaires.

"C'est pour quand ?"

Le Calendrier :

- Jusqu'au 15 décembre Réunions et expositions pour la concertation publique.
- Fin décembre Approbation du bilan de concertation par le Conseil Municipal et le Conseil de District. Concours d'architecte pour l'atelier-dépôt du tramway.
- Mars 96 Approbation de l'avant projet de la première ligne par le Conseil de District.
- Avril 96 Lancement de la procédure de Déclaration d'utilité publique (DUP).

- 1er trimestre 97 Arrêté de DUP par le Préfet. Choix du matériel roulant après un appel d'offre européen. Approbation du projet définitif par le Conseil de District.
- 2ème trimestre 97 Lancement des travaux (3 ans)
- 1er semestre 2000 Essais du matériel roulant et marche à blanc.
- 30 juin 2000 à 11 heures Inauguration de la première ligne de tramway.

"C'est une bonne utilisation de nos impôts mais cela va coûter cher..."

Le tramway va coûter 1,7 milliard de francs hors taxes valeur janvier 1993 et sera financé de la manière suivante :

Subvention

Environ 500 millions dont 310 à 350 millions de l'État, le reste étant sollicité auprès de la Région et du Département dans les mêmes conditions que les autres projets.

Emprunt

Il fera l'objet d'appels d'offres auprès des banques.

Versement transport
versé par les entreprises et administrations de 9 salariés et plus.

Autofinancement

Les usagers apporteront leur contribution dans le cadre d'une tarification faisant appel à plus de justice sociale.

La réalisation du tramway se fera dans le respect de l'engagement de maintenir l'évolution des taux d'imposition dans la limite de l'inflation sur la durée du mandat.

M. Labé, Salarié

«J'habite Maurin. Je suis salarié et prend régulièrement le bus pour venir à Montpellier après avoir laissé ma voiture aux portes de la ville. Je suis favorable au tramway mais...»



"Les travaux, une sacrée pagaille en perspective, non ?"

Les travaux vont durer 3 ans. Mais, ils se feront par tranches et n'apporteront donc une gêne pour les riverains que pendant 3 ou 4 mois. Le tramway empruntera en grande partie le

tracé de l'axe prioritaire des bus. Ils seront donc sur l'essentiel du parcours plutôt faciles. Pour enjamber le Lez, seul obstacle géographique important, le pont est déjà construit : c'est le pont Zuccarelli

Cécilia, 87 ans

«Le tramway, c'est bénéfique. J'ai connu l'ancien et je le regrette. C'était agréable. On pouvait se mettre sur la plate-forme et voyager à l'air»



"Est-ce que le nouveau tramway sera aussi agréable et confortable que l'ancien ?"

Le tramway moderne n'a plus rien à voir avec le pittoresque mais chaotique tramway d'antan, à l'environnement encombré de fils électriques et de rails dangereux pour les piétons et les vélos. Il présente toutes les caractéristiques de confort et de silence. Il offre un plancher permettant de se placer au même niveau que les quais. Ainsi, l'accessibilité est totale, sans emmarchement pour faciliter l'accès de toutes les personnes à mo-

bilité réduite, handicapées mais aussi des personnes ayant des difficultés à se déplacer, parents avec poussettes ou enfants en bas âge... Pour le confort des passagers, il est climatisé et largement vitré pour profiter de la vision de la ville. Les rails sont encastrés dans la chaussée, montés sur système anti-vibrations pour éviter le bruit et supprimer les risques de chute.

Claire, 21 ans

«J'en ai vaguement entendu parler. Je n'en comprend pas très bien l'intérêt. Je trouve qu'actuellement, la ville est très bien desservie par les bus.»



"Pourquoi un tramway ? Qu'est-ce qu'il va apporter de plus que les bus ?"

Il est plus performant

Une rame toutes les 4 minutes. Aujourd'hui les bus passent à une fréquence moyenne de 10 à 12 minutes. 23 rames seront mises en service sur la première ligne. Chaque rame peut transporter 220 à 250 passagers dans de bonnes conditions de confort contre 100 ou 150 au plus avec les bus. 40 kilomètres/heure en moyenne contre 13 kilomètres/heure pour les bus aujourd'hui. De 5 heures du matin à minuit D'une grande ponctualité. Le tramway n'est

pas soumis à la densité de la circulation. On ne l'attend pas.

Il est non polluant

L'alimentation électrique et la conception du système de roulement diminuent la consommation d'énergie, la pollution atmosphérique et les nuisances sonores.

Il est peu bruyant

Un tramway produit 75 décibels alors qu'un bus en produit 86. La différence est très importante, sachant que l'intensité sonore diminue de moitié tous les 3 décibels.



Le tramway de Strasbourg

Guilhem Leothaud, Etudiant

«Je pense que c'est bénéfique pour Montpellier. Le tramway est un moyen de transport écologique, rapide et non polluant, indispensable pour répondre au développement de la ville. En tant qu'étudiant en BTS commercial, je me pose une question d'ordre économique».



"Le tramway va-t-il créer des emplois ?"

Pendant la période de construction, le projet représente 5.000 emplois créés. Son exploitation nécessite de nouveaux métiers en conduite, maintenance, installations électriques qui généreront des emplois. D'autre part, le tramway par son implantation, devient un axe central et

redynamise tous les secteurs géographiques traversés. Par exemple, son passage sur l'axe Ledru-Rollin/République concourra à une meilleure irrigation du centre, incluant les secteurs Gambetta, Grand St. Jean, St. Denis.

Mr et Mme Guiraud, Retraités

«Je suis retraité de l'équipement. Je connais le projet et je l'approuve.»



"Comment s'organisera la circulation avec les voitures et comment seront assurées les correspondances avec le bus ?"

Le tramway apportera une meilleure desserte de l'agglomération. En dehors de l'aspect strictement «transport public», la première ligne de tramway est l'occasion de repenser le plan de circulation de la Ville afin de mieux répartir l'espace entre tous les utilisateurs vélos, voitures, piétons, bus, parking.

Tram-Bus

Les kilomètres de bus économisés en centre-ville par la mise en place du tramway seront redistribués sur les communes périphériques qui seront ainsi mieux desservies. Actuellement, la quasi-totalité des itinéraires-bus convergent vers le centre-ville. Des correspondances seront établies entre les lignes de bus et le tramway. Des points d'échange sont ainsi prévus avec le réseau

de bus qui sera entièrement restructuré : Mosson, Route de Ganges, St Charles, Gare SNCF, Centre Europa, Fac de Droit, Sciences Economiques et de Gestion de Richter, Millénaire.

Tram-Auto

Des parkings d'échange sont prévus, offrant 2.500 places de stationnement, où les automobilistes, en provenance des quartiers et des communes périphériques, pourront laisser leur voiture et prendre le tram pour aller en ville : Mosson, Route de Ganges, Route de Ganges, Gare SNCF, Centre Europa, Port Marianne. Un tarif combiné stationnement-transport (tramway ou bus) sera proposé. Le même ticket pour le même prix permettra d'utiliser indifféremment le bus et le tramway.

"Après la première ligne, y en aura-t-il d'autres ?"

À terme, la première ligne sera prolongée jusqu'à la nouvelle gare TGV (vers 2006/2010) La deuxième ligne prévue d'ici une dizaine

d'années irriguera l'agglomération dans le sens Nord-Est / Sud-Ouest.

Réunions de concertation

• 2 novembre - 18h
MPT Léo Lagrange
Salle polyvalente

• 3 novembre - 18h
Gymnase Bernard
Jouanique

• 7 novembre - 18h
Gymnase Alain
Achille

• 8 novembre - 18h
Salle des Ren-
contres

• 9 novembre - 18h
Salle des Aubes

• 14 novembre -
18h Maison des
Syndicats

• 29 novembre -
18h Réunion plé-
nière
Salle des
Rencontres

Les intervenants

Le maître d'ouvrage : Montpellier District

Le District de l'agglomération de Montpellier qui regroupe 15 communes, présidé par Georges Frêche, est autorité organisatrice en matière de transports publics urbains.

Le pilote de l'opération

Le District a confié la réalisation de la ligne à la Société Montpellieraine de Transports Urbains (SMTU), actuel opérateur du réseau de bus de l'agglomération.

Maîtrise d'oeuvre d'ingénierie:

Groupement Semaly / Beterem / BCEOM

Aménagement urbain le long du tracé

Cabinet d'architecture Garcia-Diaz associé à Omar Migliore, Lucile Chabrol-Rey, Robert Crouzet et Odile Jaumes, le Cabinet Imagierie, Jacques Dulieu et le Cabinet Tetrarc.

Exposition

Pendant toute la durée de la concertation 1995, une exposition permanente est ouverte au public dans les locaux de la bibliothèque de l'ancien mess des officiers sur l'esplanade Charles de Gaulle.

Antoine Garcia-Diaz "Un nouveau paysage urbain"



Le tramway de Strasbourg sur une partie engazonnée de son trajet. Climatisé et largement vitré, il permet de profiter de la vision de la ville



Antoine Garcia-Diaz et Robert Crouzet : "Le tramway, du travail pour les architectes montpelliérains".



Projets de perspectives (avenue de Barcelone ci-dessus et avenue du Professeur Grasset ci-dessous).



Octobre 1995. Le jury a tranché. C'est le cabinet d'architecture Garcia-Diaz, mandataire d'une équipe composée de Robert Crouzet, Odile Jaumes, Imagine, Tetrarc, Jacques Dulieu, qui a été retenu parmi 5 équipes candidates pour réaliser l'aménagement de la ligne du tramway. D'après les lauréats, «ce n'est pas un projet ficelé que le jury a adopté. Nous avons fait peu de propositions quant au dessin du mobilier urbain. Nous avons été choisis sur un concept qui permettra de mettre en oeuvre un projet équilibré et évolutif». Trois idées-forces sont mises en avant par Antoine Garcia-Diaz et son équipe.

UNE NOUVELLE SOLIDARITE DANS LA PRATIQUE URBAINE

«La création d'une ligne de tramway permet de récupérer de l'espace. D'autre part, des échanges nouveaux entre quartiers se mettent en place, modifiant la physionomie des secteurs traversés. C'est un paysage nouveau qui se crée, partageant équitablement l'espace entre voitures, piétons et vélos.

CONTINUITÉ DE LA LIGNE ET IDENTITÉ DES QUARTIERS

«Le tramway doit être lu dans son ensemble. La ligne présente sur son parcours la même continuité. Le tramway n'est pas une coupure, pas un coup de sabre entre le Paillade et Port Marianne. Il est au contraire un moyen de «recoudre» entre

eux les différents quartiers de la Ville. Mais, cette continuité n'entraîne pas la négation de l'identité de chaque quartier traversé et des différentes activités qui s'y déroulent. L'aménageur affirme la continuité de la ligne - la plate-forme, les rames, les stations sont déclinées sur le même modèle -, tout en cherchant la meilleure intégration à chaque quartier».

MISE EN SCÈNE DE LA VILLE

«Le tramway est une manière de voyager à travers la ville. Le tramway se déplace en site propre, sur un espace dégagé qui lui est exclusivement réservé. Le passager du tramway est un spectateur qui a une perception de la ville différente de l'automobiliste. Notre rôle est d'organiser pour ce spectateur une véritable mise en scène. Nous ferons, par exemple, un effort particulier sur la lumière, l'éclairage des monuments».



Sport de précision et école de modestie

La tradition du tir à l'arc à Montpellier remonte au début de la Renaissance. On trouve du reste dans le coeur historique de notre cité une rue du Jeu de l'Arc. Aujourd'hui, le tir à l'arc est représenté à Montpellier par l'association «Montpellier Arc Club» - confrérie du Papagay*. Une petite centaine d'adhérents de tous âges pratique le tir sur cible anglaise et participe très honorablement aux compétitions régionales et nationales. Sport de précision, le tir à l'arc est un formidable exercice de maîtrise de soi, d'épanouissement mais aussi de modestie et de calme.

Chaque année, le Montpellier Arc Club fait la fête avec «le tir du Roy», retrouvant les traditions anciennes en particulier le tir à l'oiseau, épreuve particulièrement difficile, l'oiseau étant une petite cible pas plus grosse qu'un pouce. Ce jour-là est désigné pour l'année le Roy, le Roitelet et le Dauphin. Le Montpellier Arc Club participe pleinement aux opérations «Place au Sport», amenant de nombreux montpelliérains à ce sport. Les initiations et entraînements ont lieu au gymnase Ferrari, complexe sportif Claude Beal, avenue du Docteur Fourcade.



Pour contacter le Montpellier Arc Club, Tél : 67 92 80 87

* le papagay - ou perroquet - est traditionnellement l'emblème des archers.

Ces Montpelliérains qui surfent sur la neige

Pour les amateurs de vitesse et de glisse que la fin de l'été contraire, une association montpelliéraine transporte depuis trois ans sur la crête des pentes neigeuses, planches, fun et grain de folie. Créé par Alain Raynaud, "Tam-Tam Club" assure en effet la promotion du Snowboard ou "Surf des Neiges", une discipline de glisse qui offre l'avantage d'un apprentissage rapide pour des sensations maximales. "Il suffit parfois d'une matinée d'initiation pour

commencer à descendre", assurent les responsables. Fini donc les airs de comorans échoués, le "SnowBoard" roule dans la poudre toutes vos nostalgies de planche à voile ou à roulettes. Et la neige est là, à trois heures de Montpellier. "Tam-Tam Club" vous y transporte dans des bus spécialement aménagés. A tous âges, à tous prix, pour un jour ou un week-end, le Club assure sur place l'hébergement, l'encadrement et l'animation. Le site des 2 Alpes, choisi pour son ennei-

gement quasi permanent (on "snowboard" même en juillet et en août sur la cime des glaciers) offre également de nombreuses possibilités de balades et randonnées. Ce développement nouveau des activités du Club assure à tous ses adhérents (ils étaient 500 en 1994), un dépaysement et une évocation garantis...

Contact info : TAM TAM CLUB
2, Place Castellane - Tél : 67 55 05 01

La pétanque à l'honneur

Le 21 octobre, à Grammont, la Ville de Montpellier et le Service des Sports, rendaient un hommage appuyé à deux grandes figures de la pétanque locale : Ernest Onillon, Président du Club Montpellier Pétanque Saint-Martin, Président de l'Association des Présidents de Clubs et Vice-Président de la Comédie Pétanque ; ainsi qu'à Bernard Gasset, Président de la Comédie Pétanque. Tous deux ont été fait citoyens d'honneur de la Ville de Montpellier, en présence de Monsieur Georges Frêche, Maire, Christian Bénézis, Adjoint aux Sports, et Michel Soulas, Conseiller Municipal délégué aux relations avec les sports de quartier. L'occasion de saluer aussi le travail remarquable des volontaires externes et des participants bénévoles à la Comédie de la Pétanque et d'associer à cet hommage, Hubert Charieau et Christian Costes, respectivement Secrétaire Général et Trésorier de l'Association des Présidents. Créée en 1992, l'Association des Présidents avait pour but de resserrer les liens entre les 20 clubs de



Bernard GASSET et Ernest ONILLON ont reçu des mains de Georges Frêche les médailles de Citoyen d'Honneur de la Ville de Montpellier.



pétanque de la ville. Aujourd'hui, ce sont en effet quelques 1800 licenciés, toutes catégories confondues, qui s'entraînent régulièrement sur les 27 bouledromes de la ville. Cinq écoles de pétanque assurent la formation des jeunes à partir de 8 ans, encadrés par les champions du monde, Marc Foyot et Michel Schatz (dit "Passo"). Un dynamisme reflété depuis 4 ans, lors de l'édi-

tion de la Comédie Pétanque, manifestation internationale de haut niveau, créé également à l'initiative de l'Association des Présidents. L'édition 94 a confirmé le succès public et sportif de cette manifestation de prestige qui a rassemblé 3500 personnes tous les soirs dans les tribunes, venues applaudir une sélection des 100 meilleurs joueurs mondiaux.

BASKET

- 4 novembre
Montpellier-Basket/Besançon
20h - Palais des Sports Pierre de Coubertin

- 25 novembre
Montpellier-Basket/Strasbourg
20h - Palais des Sports Pierre de Coubertin

ATHLÉTISME

Cross de la fraternité
10h au Domaine de Grammont

FOOTBALL

- 8 novembre
Montpellier/Cannes
20h - Stade de la Mosson

- 18 novembre
Montpellier/Lens
20h - Stade de la Mosson

RUGBY

- 11 novembre
Tournoi du Montpellier Rugby Club
9h - La Paillade-Sabathé-Grammont

- 26 novembre
Montpellier/Dax
15h - Stade Sabathé

VOLLEY-BALL

- 13 novembre
MUC/Tours
20h - Palais des Sports René Bougnol

- 2 décembre
MUC/Nice
20h - Palais des Sports René Bougnol

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26.10.95

18. Désignation des représentants de la Ville au GEIE Réseau C6 pour les diverses commissions de travail

19. Demande de subventions les plus larges possibles de l'Etat, des collectivités territoriales et de la Caisse d'Allocations Familiales pour la réalisation de la médiathèque Jean-Jacques Rousseau à la Paillade, intégrant une ludothèque, et juxtaposée à une crèche familiale (cf. ci-contre)

1. Approbation des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal

2. Informations de M. le Maire

3. Questions d'actualité municipale

4. Désignation des représentants du Conseil Municipal à l'association «Journées Internationales Agropolis» Conseil d'Administration et Assemblée générale : M. Geneste

5. Désignation des représentants de la Ville à l'Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon M. Terre personnalité qualifiée remplace M. Boé.

6. Participation financière de la Ville de 100.000 F. à la réalisation d'une étude réalisée par l'Union Régionale HLM sur le logement très social. Cette étude souhaitée dans le cadre du contrat de Ville comportera prioritairement un volet spécifique sur le site de Montpellier.

7. Convention de mandat Ville/SERM donnant mission à cette dernière d'organiser, en vue de leur réhabilitation la vente d'immeubles appartenant à la Ville dans le secteur de la rue de l'Arquebuse et de la rue du Faubourg de Nîmes.

8-13. Cession de terrains à la Ville :

- propriété Alibert, en vue de l'aménagement d'un bassin de rétention à Euromédecine
- propriété Chrisment, en vue de la mise à l'alignement rue de Casseyrols

- FDI habitat et M. Morena, pour la mise à l'alignement de la rue Fontcarrade

- propriété Rigail, pour la création de bassins de rétention dans le secteur du Château d'O et pour la constitution d'une réserve foncière

- propriété Ortiz, pour la création de bassin de rétention dans le secteur du Château d'O

14. Création d'un programme d'aménagement d'ensemble (P.A.E.) dans le secteur Richemont-Marqueroise : prolongation de la rue Cotucci, aménagement de la rue Marqueroise, création d'un square public, aménagement d'un bassin de retenue de Combemale

15. Instauration du droit de préemption urbain sur le secteur du Mas d'Alco.

16. Délégation par le Conseil Municipal à M. Louis Pouget pour délivrer un permis de construire à un membre de Conseil Municipal de la Ville de Montpellier.

17. Appels d'offres restreints pour l'entretien et les travaux de grosses réparations des bâtiments communaux (marchés 1996)

24-25. Services funéraires municipaux. Ouverture d'un compte-chèque postal pour la régie de recettes et appel d'offres pour le transport de corps sur longues distances

26. Affectation de diverses subventions à des associations dans le cadre du budget primitif 1995

27. Proposition d'une liste de 32 contribuables parmi lesquels le Directeur des Services Fiscaux désignera huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants, appelés à composer, avec le Maire, ou son délégué, la Commission communale des Impôts Directs

28. Gestion de trésorerie : ouverture de crédit

29. Dans le cadre de l'opération de la piscine Olympique d'Antigone, le District a construit un gymnase qui pourra être utilisé par les clubs de quartier. Dans ce contexte, la Ville décide de racheter au District les travaux réalisés et restant à réaliser sur cet ouvrage

30. Modification de la délibération accordant la garantie de la Ville à l'OPAC pour le remboursement de l'emprunt PLA destiné à la construction de logements résidence le Cresent, ZAC des Consuls de Mer

31. Refinancement d'un emprunt de 15 millions de francs auprès de la Caisse d'Epargne. Garantie de la Ville à hauteur de 80% pour l'aménagement de la ZAC des Consuls de Mer

32-35. Personnel municipal - modification du tableau des effectifs des agents titulaires et stagiaires
- Comité technique paritaire : 30 membres dont 15 représentants la Collectivité et 15 représentants du personnel

- Election des délégués du personnel au CTP et à la CAP de la Mairie et du CCAS : désignation des présidents du bureau de vote

- modification de contrat

36. Décision modificative budgétaire (DM2) pour réaliser des travaux de sécurité dans les halles Castellane, la Paillade et Laissac (+550.000 F de travaux d'investissement)

37. Transfert, à compter du 15 janvier 1996, du marché de plein air installé Place Jean Jaurès sur la place de la Comédie (parvis de l'Opéra et rue des Etuves)

38. Désignation d'un nouvel exploitant pour la buvette-confiserie située dans l'enceinte du zoo de Lunaret

39. Aménagement du stade de la Mosson en vue de la Coupe du Monde de football 98 : construction, réaménagement et démolition de gradins et locaux. Lancement d'un appel d'offres européen et demande de subvention (cf. ci-contre)

40. Aménagement d'un local pour la crèche familiale «Les Petits Loups» dans l'espace de 40 m2 disponible sur le plan d'ensemble de la médiathèque Jean-Jacques Rousseau. Demande de subvention

41-43. Appels d'offres
- achat de pièces automobiles, pneumatiques et produits de carrosserie
- achat de fournitures de matériels et matériaux divers

- fourniture et pose de glissières de sécurité

44. Fourrière de véhicules La Ville doit passer une nouvelle concession pour l'enlèvement des véhicules en infraction et des épaves.

Cette concession à une entreprise privée doit être analysée comme une délégation de service public.

Lancement d'un appel à candidatures.

Election des membres de la commission-jury chargée de désigner le concessionnaire. Approbation de la convention

AFFAIRE 39

UN STADE RÉNOVÉ POUR LA COUPE DU MONDE 98

La Coupe du Monde de Football 98 sera l'évènement sportif majeur de la fin du siècle, dont le retentissement n'est plus à démontrer.

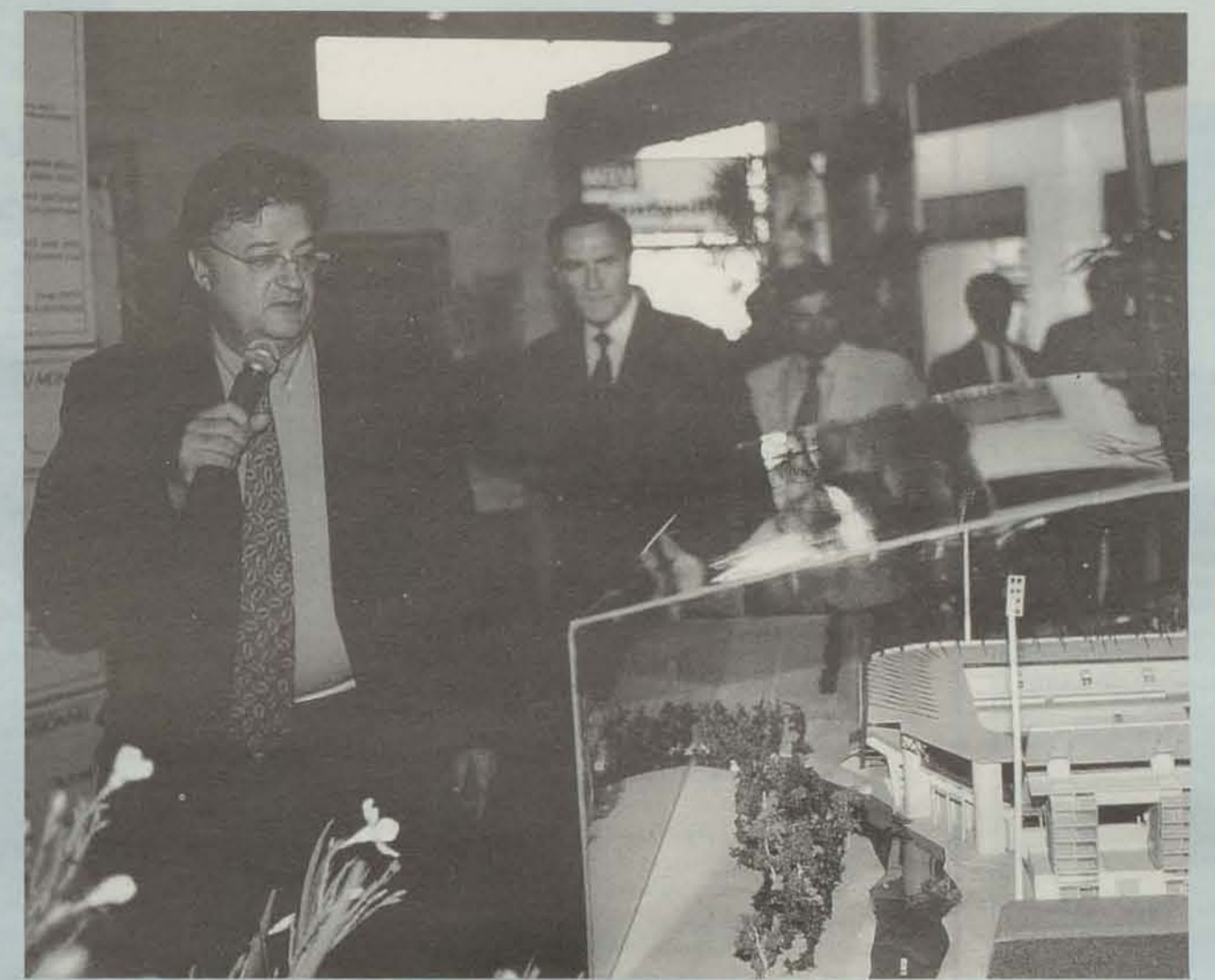
L'accueil de six matchs de la phase finale implique l'adaptation du stade de la Mosson en configuration exigée par le cahier des charges de la FIFA.

Pour cela, un concours de Maîtrise d'Oeuvre, lancé par décision du Conseil Municipal en sa séance du 9 mai 1994, a permis de retenir, après réunion de deux jurys compétents, le Cabinet Bedeau-Bonon de Montpellier.

Ces Architectes, après confection et dépôts des permis de construire et de démolir, effectueront les phases d'études nécessaires, prévues au Marché de Maîtrise d'Oeuvre, pour la réalisation du Dossier de Consultation d'Entreprises.

Le présent projet est estimé à 69.310.000 F HT par les Architectes ce qui implique une consultation d'entreprises par voie d'appel d'offres Européen.

Les travaux doivent débuter en février 1996 et être achevés pour mai 1997, date du déroulement du «Toumoi Pré Coupe du Monde».



Présentation de la maquette du stade de la Mosson lors de la Foire Internationale de Montpellier en octobre dernier

AFFAIRE 23

15-30

NOVEMBRE 95

«GRATUITÉ AU MUSÉE»

Cette année, l'opération «L'invitation au Musée» du 15 au 30 novembre, remplace le mois des musées qui avait lieu en octobre.

Pour cette occasion, le Musée propose une nouvelle présentation de salles «néo-classique et Fabre», une présentation des nouvelles acquisitions réalisées ces trois dernières années, et un concours ouvert aux établissements scolaires.

Une gratuité sera accordée le dimanche 19 et 26 novembre à tout adulte venu accompagner un enfant pour le concours organisé par la Direction des Musées de France.



AFFAIRE 37

LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTÉ LA SUPPRESSION DÉFINITIVE DU MARCHÉ JEAN JAURÈS ET LA CRÉATION DU MARCHÉ MÉDITERRANÉEN "COMÉDIE-ETUVES"

Le marché de plein air installé sur la Place Jean Jaurès regroupe une trentaine de commerçants non sédentaires (alimentaires et non alimentaires). Lors des travaux de restructuration de la Place, les commerçants de ce marché ont été provisoirement réinstallés Place de la Comédie. A la suite de cette expérience, ils ont vivement et fermement demandé le déplacement définitif sur cette place. Le précédent Conseil Municipal a étudié avec intérêt cette affaire mais a laissé le soin d'une décision aussi importante au présent Conseil.

Qui plus est, la réfection de la rue de la Loge, entre la Place Jean Jaurès et la rue Jacques Coeur, au premier semestre 1996, entrainera la neutralisation de la Place Jean Jaurès les premiers mois de l'année pour servir de dépôt au chantier.

Après fixation de l'emplacement des étaux par le service des Régies et Marchés, le tirage au sort des emplacements sera fait devant un huissier. Les commerçants du Marché Jean Jaurès auront prioritairement accès à ce tirage au sort. A défaut du complètement du nombre des étaux au terme du tirage au sort, de nouveaux candidats seront agréés pour participer au tirage par la Commission Municipale ad hoc.

Enfin, l'Equipe Municipale «Montpellier Librement» a mis dans son programme la création d'un marché méditerranéen «Comédie-Etuves», proposition qui a été avalisée par le vote des électeurs. Je vous propose donc de remplir cette partie du programme électoral, à savoir dans le courant de la première quinzaine de Janvier 1996, le

Marché Jean Jaurès est supprimé. Le marché Méditerranéen «Comédie-Etuves» est créé officiellement à compter du mardi 2 janvier 1996 au matin. Il sera mis en place dans les jours qui suivront. Il fonctionnera dans les mêmes conditions stricto-sensu que le marché Jean Jaurès. Ce marché se situera devant l'Opéra-Comédie et sur la Place de la Comédie, le long de la rue des Etuves, entre la façade de l'Opéra et la Place Molière.

Les commerçants de Jean Jaurès qui n'auraient pas souhaité participer à ce nouveau marché se verront proposer des emplacements sur d'autres marchés de la Ville, particulièrement ceux en voie de création ou de développement, comme : Plan

des 4 Seigneurs, Toumezy, etc...

Au terme des travaux rue de la Loge, un bilan sera fait du fonctionnement.

Les commerçants agréés devront s'engager à disposer de tentes uniformément aux couleurs de la Ville : blanc et bleu, sous réserve de remise en cause de l'emplacement.

Le nouveau marché recevra le nom de : Marché de la Comédie.

Après examen de cette affaire, nous vous proposons :

- de décider la suppression du marché installé sur la Place Jean Jaurès à partir du 15 janvier 1996,
- de décider le déplacement du marché installé sur la Place Jean Jaurès, sur la Place de la Comédie et de la rue des Etuves, dans les conditions ci-dessus exposées, les heures d'ouverture restant celles actuellement en vigueur et les tarifs, ceux votés par le Conseil Municipal en décembre 1995,
- de dire que ce marché prendra l'appellation de «Marché de la Comédie»
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou à défaut, l'Adjoint Délégué, à signer tout documents relatifs à cette affaire.

AFFAIRE 20

UNE BIBLIOTHÈQUE CENTRALE POUR L'AN 2000 À ANTIGONE

Le Bâtiment Fabre, Boulevard Sarrail, accueille depuis de nombreuses années le Musée Fabre et l'ensemble des services de conservation, diffusion et prêts de la Bibliothèque de Montpellier.

Pour développer ces services et les rapprocher des usagers dans un cadre plus accueillant et ouvert aux nouvelles technologies, la Ville vient d'engager la réalisation de la Bibliothèque Centrale de Montpellier qui devrait permettre à ce service de quitter le Musée Fabre et de s'installer dans un nouveau bâtiment à construire, boulevard de l'Aéroport International à Antigone. Ce nouvel équipement pourrait répondre à une triple vocation de bibliothèque municipale, de bibliothèque patrimoniale accueillant les fonds anciens et de pôle associé de la Bibliothèque Nationale de France, ainsi que les archives municipales. Le coût d'objectif de ce programme est d'environ 250 millions de francs, avec une livraison se situant à la fin de 1999 ou début de l'an 2000.

**ARRÊTS
AUTORISÉS SUR
LE DOMAINE
PUBLIC
DE 9H À 14H**

**Livraisons
de 9h00 à 11h00
uniquement
60 minutes**

**Résidents
(avec ou sans
garage)
de 9h00 à 4h00
30 minutes**

**Personnes handi-
capées (GIC-GIG-
GHP)
de 9h00 à 4h00
60 minutes**

**Artisans
de 9h00 à 4h00
60 minutes**

**Services publics
de 9h00 à 4h00
60 minutes**

**Chantiers et
déménagements
de 9h00 à 22h00
déterminée au cas
par cas**

**CIRCULATION RUE
CARDINAL DE
CABRIÈRES**

Quatre mesures pour plus de sécurité :

1°) Un sens unique de circulation est institué rue du Cardinal de Cabrières, dans le sens de la rue de Candolle vers le boulevard Pasteur.

2°) Mise en place d'un stop au débouché sur la rue de l'Abbé Montels.

3°) Interdiction de tourner à gauche au débouché sur le Boulevard Pasteur

4°) Stationnement interdit des deux côtés (attention, mise en fourrière !)

**UN POINT-
COURRIER À
EUROMÉDECINE**

Le 2 octobre, la Poste a ouvert un point-courrier, 816 avenue de la Croix de Lavit à Euromédecine. Ce point-courrier offre un service amélioré aux entreprises de la zone qui bénéficient désormais de nouvelles prestations de proximité.

CENTRE HISTORIQUE

Nouvelle réglementation de la zone piétonne

Afin d'améliorer le cadre de vie et la sécurité pour les piétons dans le centre historique, de nouvelles mesures viennent d'être prises, en matière de circulation et de stationnement des véhicules dans le centre historique piétonnier.

L'accès des véhicules se fait dorénavant uniquement par la place Molière où durant la plage horaire de 9h00 à 4h00, chaque conducteur se voit remettre à son passage un ticket qu'il doit apposer derrière son pare-brise de manière parfaitement visible.

Ce ticket indique la durée maximale de l'arrêt autorisé sur le domaine public et l'heure limite à laquelle le véhicule doit avoir quitté cet arrêt. Afin de faciliter l'accès des véhicules autorisés, la Ville a mis en place des mesures d'identification qui devront être en permanence visibles à l'intérieur du véhicule.

L'accès est libre pour tout véhicule de 4h00 à 9h00;

Les véhicules d'urgence peuvent pénétrer librement dans la zone piétonne à toute heure ;



Pour tous les véhicules, seul l'arrêt est autorisé pour une durée strictement limitée aux opérations justifiant leur présence ; Le conducteur doit toujours se trouver à proxi-

mité immédiate de son véhicule ; Le stationnement demeure strictement interdit dans la zone piétonne ;

Le stationnement des taxis est autorisé sur le boulevard Victor Hugo pour prendre en charge des clients à partir de cette rue et les déposer en dehors de la zone piétonne. Tout autre circulation des taxis dans la zone piétonne est interdite ;

La circulation des véhicules de plus de 3,5 T et/ou de plus de 2,2 mètres de large et/ou de 5 mètres de long est interdite dans la zone piétonne à l'exception des véhicules de services publics qui pour accomplir leur mission ont besoin d'y pénétrer ;

L'usage des skate-board est interdit dans la zone piétonne.

Seuls les deux roues peuvent circuler dans cette zone à une vitesse n'excédant pas 10 km/h et en laissant la priorité aux piétons. Ils doivent stationner uniquement dans les parkings réservés aux deux roues.

CHAMBERTE



Inauguration en fanfare avec l'étoile Bleue

Un kiosque à musique pour un quartier en fête

Un kiosque à musique d'architecture classique a été construit dans le courant de l'été pour le quartier de la Chamberte.

Il prend place dans un aménagement d'ensemble du mail planté d'arbres réalisé à l'occasion de la construction de la crèche Française Dolto, et reliant cette crèche au centre commercial d'Estanove et à la Maison Pour Tous Marcel Pagnol.

Les habitants du quartier avaient souhaité que différents éléments agrémentent ce mail : une aire de jeu pour enfants à l'usage de la crèche et des visiteurs extérieurs ; une fontaine de forme circulaire, d'inspiration traditionnelle, éclairée la nuit. Le kiosque à musique complète cet aménagement. Il permet d'organiser des concerts, des bals en plein air, et d'agrémenter les différentes manifestations organisées par les associations du quartier et la Maison Pour Tous.

GARES - LAISSAC

Bernard Girona, artisan Cirier

Le clochard qui vient chercher sa bougie pour la nuit, la femme du monde qui veut équiper ses lustres à l'ancienne pour un dîner aux chandelles, la dame pieuse qui achète des cierges par paquets de 50 pour en allumer un chaque soir, le collectionneur de chouettes ou de tortues qui cherche l'objet rare... La clientèle de la ciergerie de Montpellier est très variée.

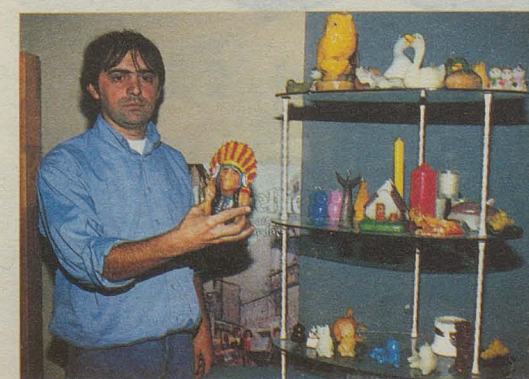
Mais, les plus gros clients sont les restaurants et surtout les paroisses qui fournissent 70% du chiffre d'affaires. A raison de 150 kg, soit 2400 cierges par mois et par paroisse, ce sont près de 300.000 cierges par an qui se consomment dans les églises de la Ville.

Cette toute petite boutique située à deux pas des halles Laissac, rue Durand, existe depuis 70 ans. Bernard Girona l'a reprise

en 1986. L'ancienne propriétaire l'a initié au métier, un métier rare- c'est la seule ciergerie de la région- mais qui intéresse de plus en plus de gens et revient à la mode. L'artisan cirier reste donc discret et ne livre pas ses secrets de fabrication. On saura seulement que les bougies ne sont plus aujourd'hui fabriquées avec de la cire d'abeille mais avec un mélange de paraffine et de stéarine.

Depuis 10 ans, Bernard Girona commercialise des produits qu'il achète dans les quelques rares fabriques du nord de la France. Aujourd'hui, il souhaite développer une véritable unité de fabrication. Avec un double objectif : répondre aux demandes des consommateurs qui souhaitent de plus en plus des produits personnalisés, mais surtout se faire plaisir en développant une activité artistique qu'il n'a pu exercer jusqu'à présent.

Unique dans la région, la ciergerie de la rue Durand



La braderie des enfants

Les responsables de l'association "Arceaux Vie Active", l'A.V.A., ne manquent pas d'imagination pour animer leur quartier. Mais, derrière ce fourmillement d'initiatives domine une idée simple et généreuse : renforcer les liens entre tous les habitants, jeunes et moins jeunes, retraités, actifs, commerçants, artisans, professions libérales...

L'AVA, présidée par Gérard Baron, fête cette année son deuxième anniversaire. Elle a déjà à son actif de nombreuses réalisations. Jean Cotsaftis, le secrétaire de l'asso-



Jean Cotsaftis secrétaire de l'A.V.A.

ciation présente avec une légitime fierté "l'Annuaire des Arceaux" publié à Noël dernier : "il est entièrement financé par la publicité et recense tous les artisans, commerçants et professions libérales du quartier. C'est un petit guide très pratique pour les habitants et un bon outil de promotion pour les professionnels". Autre initiative originale, la braderie des enfants organisée deux fois par an, avant et après les grandes vacances. Les enfants sont enchantés. La braderie est réservée à ceux qui habitent le quartier ou qui y sont scolarisés. Adultes et vrais commerçants sont impitoyablement chassés ! Chaque enfant participant doit être muni de l'autorisation de ses parents, et s'acquitter de 15 F, pour l'assurance et l'occupation du domaine public. Dans les projets de l'AVA, on trouve aussi un repas et une fête de quartier, une animation "Cloches de Pâques" avec, là encore, la participation des

ARCEAUX

9 décembre, Musique pour tous

enfants, des animations sportives, l'implantation d'un marché aux fleurs...

Mais le clou de l'année sera la grande fête de la musique d'hiver le 9 décembre prochain.

Une première tentative l'année dernière avait pâti des très mauvaises conditions météorologiques. "Cette année", promet Jean Cotsaftis, "nous sommes plus structurés et s'il fait beau, cela devrait être une vraie réussite. Cette manifestation mobilisera une vingtaine de groupes de chanteurs et de musiciens d'origines très variées, répartis en trois catégories : musique et chorales pour enfants et troisième âge ; formations diverses et solistes ; formations modernes. Un concert de musique classique sera donné Salle Guillaume de Nogaret. Nous essayons également de mettre sur pied une exposition d'instruments de musique de tous les continents. Le programme définitif sera connu à la mi novembre".

AVA Arceaux Vie Active

**BUREAU DE
POLICE DE
LA COMÉDIE**

Dorénavant, ce bureau de police est ouvert le lundi de 14h à 21h, les horaires du mardi au samedi de 9h à 2h du matin restant inchangés. Cette mesure va dans le sens d'une meilleure disponibilité à l'écoute du public.

CHENILLES

Le service des Espaces Verts a procédé le 20 octobre à l'élimination des chenilles processionnaires des pins. Les points visés : le zoo de Lunaret, le Bois de Montmaur, le Lac des Garrigues et la pinède de la Paillade. Le procédé, éminemment écologique, utilise une bactérie biologique toxique exclusivement sur la chenille des pins.

**RÉSIDENTS
D'ANTIGONE**

L'association des résidents d'Antigone a repris ses activités culturelles et sportives. Ouverte à tous, l'association propose des activités diverses, tout au long de l'année pour tous les âges.

Renseignements : 12, place du Nombre d'Or Merc 10h-12h et 14h-17h ; Vend 14h30-16h30 ; Sam 10h-12h. Tél : 67 64 86 15 ou 67 65 36 08

**CAMPAGNE DE
DÉRATISATION**

Une campagne générale de dératisation se déroulera du 23 octobre au 15 novembre. Les bâtiments communaux ainsi que tous les lieux servant de repaire aux rats (berges des ruisseaux, égouts, rivières...) seront traités.

Toute la population est invitée à s'associer à cet effort. Une distribution gratuite d'appâts raticides est faite à cette occasion à toutes les personnes qui ont constaté chez elle la présence de rats, souris ou mulots.

Rue de la Spirale (Polygone-Face à l'hôtel Fran-tour) de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

**STATIONNEMENT
DEUX ROUES**

Un parc de stationnement pour les deux roues est créé sur les emplacements matérialisés au sol dans la partie de la rue Foch comprise entre la rue Rosset et la Place des Martyrs de la Résistance.

Lettres de Mr Georges FRECHE Maire de Montpellier à Mr René BLANCHET recteur de l'Académie de Montpellier concernant la sécurité des bâtiments de la Faculté de Droit et de Sciences Economiques au centre-ville

Lettre du 24-10-95 de Mr. Georges FRECHE à Mr. René BLANCHET

Recteur de l'Académie de Montpellier

Objet : Sécurité des bâtiments de la Faculté de Droit, 39, rue de l'Université : bâtiment 1, rue Ecole Mage et bâtiment 2, rue Cardinal de Cabrières

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur attirer votre attention sur la gravité de la situation, suite à l'avis de la sous-commission départementale de sécurité quant aux locaux précités.

Par lettre du 17 courant, M. le Préfet de l'Hérault m'a adressé le procès-verbal que je joins à cette missive mais que, j'imagine, vous avez déjà eu.

Vous n'ignorez pas que l'avis unanime de la commission signé par le Président de séance, le Colonel Charles Cassar, Commandant du Corps des Sapeurs-Pompiers de l'Hérault, est explicite. Il se termine ainsi : "...à l'issue du vote prévu par l'article 39 du décret 95-260, la commission émet, à l'unanimité, un avis défavorable à la poursuite de l'exploitation de ces deux bâtiments". Dans la même lettre, M. le Préfet souligne : "Il appartient donc à M. le Recteur de prendre une décision en ce qui concerne l'exploitation de ces deux établissements". C'est la raison pour laquelle je vous adresse la présente missive.

Il m'apparaît, qui plus est, que le rapport n'a pas mentionné les chiffres exacts des étudiants au vu des normes de sécurité.

A ma connaissance, et sauf réserve de votre part, car vous êtes l'autorité officielle en matière de statistiques, l'actuelle Faculté de Droit et de Sciences Economiques, doit compter à ce jour environ 10.500 étudiants. Si l'on tient compte du fait que 4.500 (Sciences Economiques et A.E.S.) sont actuellement sur le site de Richter, ce sont donc 6.000 étudiants qui occupent actuellement les locaux que la commission conseille de fermer.

Or, selon les normes classiques de l'enseignement supérieur, au regard de la superficie, il devrait au maximum y avoir dans ces locaux, si tous les autres problèmes de sécurité étaient résolus par ailleurs, 3.000 étudiants.

Dans cette optique, c'est donc 3.000 étudiants de trop qui sont dans les bâtiments, avec les risques graves pour leur vie que cela implique, particulièrement en cas d'incendie. N'oublions pas l'incendie, il y a quelques années, où les étudiants ont pu être évacués à temps des trois amphis de l'Université Paul Valéry.

Même en prenant les normes Miquel, un peu plus extensives, on arrive à un maximum possible d'étudiants de l'ordre de 3.500, toujours dans les mêmes locaux. C'est donc 2.500 étudiants de trop encore. Au total, les bâtiments contiennent donc 2.500 à 3.000 étudiants au-delà des normes de sécurité. Vous en conviendrez, la sécurité des étudiants passe avant toute autre considération.

C'est d'ailleurs cette situation qui avait incité, il y a quatre ans, le Ministère de l'Education Nationale à reconstruire la Faculté dans un autre site qui fut localisé à Richet, après étude comparative de 3 sites différents, étude menée par le Ministère. Il était prévu que le tout devait ouvrir à la rentrée 1995, 1996 au plus tard. Or, pour des raisons qu'il ne m'appartient pas d'expliquer ici et qui sont bien connues, trois ans de retard au moins ont été pris.

La bibliothèque, les laboratoires de langues et d'informatique sont prévus sur les budgets 1995 et 1996 de l'Etat. L'U.F.R. de Droit ne peut donc venir que sur le budget 1997 avec l'amphithéâtre de 800 places. C'est donc au plus tôt à la rentrée 1998, voire 1999, que les locaux seront entièrement terminés. Il n'est donc pas possible pendant trois ans de prendre un risque aussi grand pour les 2.500 à 3.000 étudiants supplémentaires.

Faut-il ajouter que le nombre global d'étudiants de la Faculté de Droit, de Sciences Economiques et de Gestion est destiné à croître d'ici la fin du siècle aux environs de 13.000 à 14.000 selon vos prévisions ? On peut donc considérer que ce serait au moins 4.000 étudiants au-delà des normes de sécurité qui occuperaient les actuels locaux de droit.

En raison de la gravité de ce rapport, il faut, au plus tôt, respecter les décisions de la commission de sécurité dans l'intérêt des étudiants. A défaut de réalisation dans les meilleurs délais, je serais amené à prendre les décisions qui s'imposent, comme la loi m'y autorise et ma conscience m'y force.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire
Georges FRECHE



Entrée de la Faculté de Droit rue Ecole Mage



Des lieux dégradés : les toilettes

Lettre du 27-10-95 de Mr. Georges FRECHE à Mr René BLANCHEZ

Recteur de l'Académie de Montpellier

Objet : Situation des bâtiments devant actuellement être fermés suite à l'avis de la Commission de Sécurité sur les locaux de la Faculté de Droit et de Sciences Economiques au centre-ville

Monsieur le Recteur,

Comme je vous l'avais indiqué dans ma missive du 24 octobre 1995, la Ville de Montpellier se tient à votre disposition pour vous aider et aider l'Etat à trouver les locaux disponibles correspondant au logement des 3.000 à 4.000 étudiants hors normes actuellement dans les locaux du centre-ville.

J'ai demandé à mes services des propositions. Nous sommes en mesure, à l'heure actuelle, de présenter à vos services huit pistes sérieuses, allant de 1.200 à 6.000 m2 dans différents secteurs de la Ville.

C'est ainsi, par exemple, que les anciens locaux loués par l'Université, route de Boirargues autrefois pour l'ISEM et qui accueillait plusieurs centaines d'étudiants, constituent une excellente première solution, etc, etc...

Je crois que le mieux serait que vous convoquiez une réunion de tous les services susceptibles d'aider à résoudre rapidement le problème. Nous nous tenons à votre disposition en ce sens à tout moment.

Nous pourrions ainsi dégager des locaux provisoires pour les deux à trois ans qui viennent, en attendant la fin de la construction de la Faculté.

Il m'apparaît également que le bâtiment administratif de Richter va être livré courant novembre, soit 2.000 m2 supplémentaires. Or, actuellement, les administrations des U.F.R. de Sciences Economiques et A.E.S. occupent à Richet des locaux pédagogiques. S'ils sont transportés dès le mois prochain dans les locaux qui leur sont destinés, on pourrait ainsi dégager plus de 1.000 m2 pour l'U.F.R. de Droit.

De même, la dispersion actuelle d'une administration par l'U.F.R. multiplie les doublons et augmente les coûts de fonctionnement indûment.

Il me paraît simple, comme cela est prévu dans le plan Université 2000 et comme MM. Jospin, Bayrou, Fillon et De Boishue en ont pris successivement l'engagement, de regrouper l'ensemble des locaux administratifs dès novembre 1995 sur le site de Richter, dégagant ainsi plusieurs centaines de mètres carrés au centre-ville.

En restant à votre disposition,

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Georges FRECHE



Des tablent supplémentaires obstruent les sorties de secours

Cinéma

CINÉ CLUB JEAN VIGO

Un certain Genre...

Pour sa nouvelle saison, le Ciné Club Jean Vigo balaie tous les grands genres cinématographiques, du western au film fantastique, en passant par le policier, la comédie musicale et même le dessin animé. Rendez-vous le jeudi dans le grand hall du cinéma Rabelais :

- 9 novembre Western
La charge héroïque (John Ford)
- 6 novembre Comédie
L'impossible M. Bébé (Howard Hawks)
- 23 novembre Historique
Ivan le Terrible (Eisenstein)
- 7 décembre Burlesque
Fra Diavolo (Laurel et Hardy)
- 21 décembre Dessin animé
Tex Avery et Cie (Tex Avery)
- 11 janvier Comédie Musicale
Swing Time (Georges Stevens)
- 25 janvier Policier
Le Faucon maltais (John Huston)
- 1er février Guerre
Le Grand sommeil (Howard Hawks)
- 15 février Film noir
Les sentiers de la gloire (Stanley Kubrick)
- 4 mars Fantastique
Docteur Jekyll et Mister Hyde (Victor Fleming)

dans la tradition juive, la treizième année marque le passage de l'enfance à l'âge adulte. Jouant sur cette symbolique, le Comité d'organisation du 13^{ème} Festival International du Film Juif et Israélien -restructuré après le départ de Michel Levy, Directeur du Centre Communautaire-, a décidé de repenser l'identité et la vocation d'une manifestation qui attire chaque année de nouveaux publics. Le panorama d'œuvres récentes présentées en compétition, permet d'approfondir la connaissance des productions à thématique juives ou réalisées par des professionnels juifs d'origine. L'occasion cette année, après la période des pionniers et de la propagande de découvrir un nouveau cinéma israélien en pleine émergence, autour d'œuvres phares, comme : "Under the Domin Tree" d'Eli Cohen, "Sh'chur" de H. Asfari ou "Love Sick" de S. Gabizon. Une série de "Regards Thématiques" permettra de se pencher sur les spécificités du judaïsme français autour de "L'Affaire Dreyfus", de dresser un état des lieux de la Société Israélienne avec les "Constellations d'Orient", et de rendre un hommage mérité à Woody Allen et au

VIDÉOPERAS

Similitudes de récits ou de thèmes, la filiation possible existant entre opéra et cinéma, fait l'objet d'une programmation originale à la Médiathèque Federico Fellini. Six grands classiques de l'histoire du cinéma viennent éclairer en marge de la saison opéra, le rapport spécifique et audacieux existant entre livret et scénario, avec une approche parfois teintée d'une pointe de dérision. Après l'"Invasion des profanateurs de sépulture" et "Ruy Blas", la Médiathèque programme en effet : "Rebecca" (14 décembre) ; "L'Eternel retour" (1er février) ; "Shanghai" (22 février) ; "Mon épouse favorite" (14 mars. Les projections ont lieu à la médiathèque Federico Fellini, les jeudis à 16h et à 18h.

25 NOVEMBRE - 5 DÉCEMBRE

Festival du film juif et israélien

Treize ans, le bel âge...



cinéma New Yorkais. Pour célébrer le centenaire du Cinéma, le Festival s'associe

également avec le Goethe Institut et le Max Linder Panorama pour accueillir plusieurs classiques d'un grand maître de l'humour et de la comédie américaine : Ernst Lubitsch.

Mais, le Festival n'oublie pas dans ce tourbillon d'hommages et d'invités, les enjeux économiques qui pèsent sur la production et la distribution des films. Un grand Forum public sera organisé le 2 décembre en présence du producteur Jacques Bidou et de nombreux professionnels.

Comme les années précédentes, les projections auront lieu au Cinéma Rabelais et la Soirée d'Ouverture dans la Salle Pasteur du Corum. Un effort a été porté sur la présentation de films en V.O. sous titrés avec de nombreux tarifs étudiants pour tous les publics.

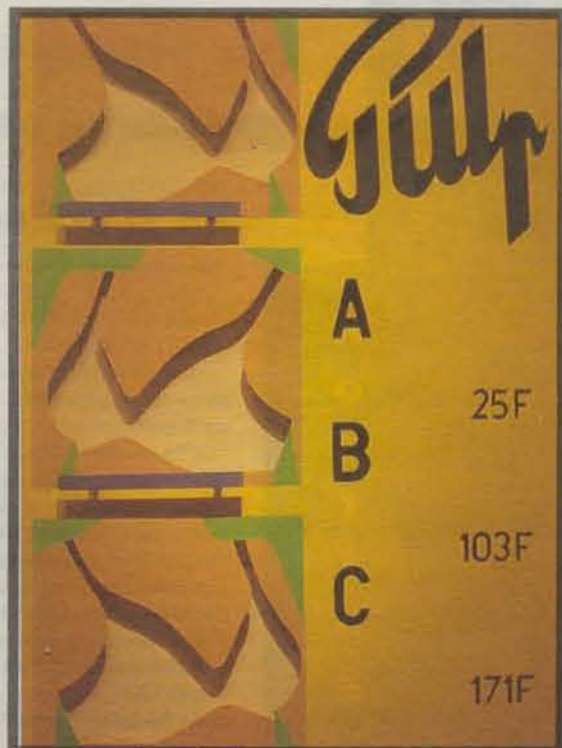
Renseignements :
C.C.C.F.
500, Blvd d'Antigone
Tél : 67.15.08.76



Le Festival s'affiche...

treize ans ! A nouvel âge, nouvel artiste... Le Festival a lancé cette année un grand concours ouvert aux amateurs et aux professionnels, photographes, graphistes ou peintres, afin de renouveler le style de ses affiches. C'est une jeune Montpelliéraine, Inès Lefort, qui a été retenue parmi une dizaine de candidats qui tous ont su faire preuve de talent et d'originalité. Bravo à tous !

Arts plastiques



CARRÉ
SAINTE-ANNE

"Premières Artmes"

dans le cadre des 10 ans de l'Association des Amis du Musée Fabre, le Carré Ste Anne accueille jusqu'au 12 novembre une exposition mettant en avant 7 jeunes artistes méditerranéens. Avec plus de 2.000 adhérents, l'Association des Amis du Musée Fabre multiplie le registre de ses activités, permettant à un public toujours plus nombreux de découvrir principalement autour du Musée Fabre et de ses collections, le patrimoine et l'art d'aujourd'hui. La commission "Jeunes", mise en place cette année au sein de l'Association, a donc sélectionné plusieurs jeunes artistes dont aucun n'avait encore réalisé une exposition déterminante et représentative de la multiplicité de la création contemporaine. Valérie Batel (gravure), Pierre Bendine (peinture), Florence



Davin (sculpture), Christelle Grandon (photographie), Alain Lapiere (Installations machines), Frédéric Oulieu (peinture acrylique) et Xavier Rhame (peinture), offrent ainsi au public un panorama de la création artistique d'aujourd'hui, caractérisée autant par la diversité des thèmes abordés que par le style, les matériaux et les supports utilisés. "Premières Artmes" Jusqu'au 12 novembre Carré Ste Anne - 2, rue Philippy Ouvert du mardi au dimanche de 13h à 18h Entrée libre - Tél : 67 60 82 42

Michel Emerit Le monde fascinant des araignées



Ia peur de l'araignée, ancrée dans les peurs ancestrales de l'homme, rend d'autant plus fascinante la passion que leur voue de nombreux amateurs. Michel Emerit, enseignant retraité de l'Université des Sciences de Montpellier, fait partie de ces collectionneurs qui ont choisi la mygale pour animal de compagnie. L'élevage de proies vivantes (grillons et mouches), corollaire indispensable au confort de ces petites bêtes, rend l'entreprise d'autant plus méritoire, que ne provoquant que répulsions et frissons, cette passion reste souvent un exercice solitaire. Et pourtant, si l'homme a peur de l'araignée, certaines d'entre elles, aiment l'homme. Elle pénètre son intérieur, se colle à ses plafonds (les pholcides), orne ses caves de toiles poussiéreuses (les tégénaires), et l'observe sur son balcon (la segestrie), de ses six yeux myopes et de certains petits poils qui lui servent d'oreille. Parmi les 2500 espèces d'araignées recensées sur le territoire français, seulement 3 à 4 d'entre elles peuvent occasionner de douloureuses morsures. Pas d'affolement donc, Montpellier n'est pas sous les Tropiques, même si quelques espèces de Veuves



Noires et de Mygales en apprécie le climat tempéré. L'araignée est en fait un animal utile qui consomme dans la nature de nombreux insectes nuisibles, et qui repré-

sente un auxiliaire précieux de l'agriculteur. L'exposition accueillie par la Maison de l'Environnement, du 27 novembre au 10 décembre, a été conçue par Gilles Triboulet. Elle présente en une quarantaine de panneaux tous les aspects de la vie de l'araignée, sa biologie, ses espèces, ses modes de vie... On apprend ainsi que l'araignée est un animal très propre puisque son système de digestion lui permet d'assimiler presque entièrement sa proie. Que l'absence de pénis chez le mâle, remplacé par un bulbe copulateur, lui permet de s'échapper rapidement pour ne pas être dévoré par madame. Et qu'après la ponte (de 2 à 300 oeufs), les petites araignées se dispersent à tous vents, accrochées à un fil comme à un petit parachute.

Pour en savoir plus :
Le Monde des Araignées
Maison de l'Environnement
Du 27 novembre au 10 décembre
(de 15h à 20h - sauf dimanche -
Entrée Libre)
Conférence de Michel Emerit
le mercredi 6 décembre à 18h00
Tél : 67 79 72 01

Passion



Patrick Cros Un grand de la miniature

Part de la maquette était déjà connu au temps des pharaons. Longtemps, les miniatures furent les jouets de princes, puis les chefs-d'œuvre magnifiques d'artisans compagnons, avant d'être popularisées à l'extrême dans les années 60. Aujourd'hui, plus de trois millions de français s'adonnent à cette passion, collectionnant avions, blindés, voitures ou figurines, tandis que les bateaux et les trains, genres autrefois très prisés, connaissent un certain creux de vague. Patrick Cros, Agent Immobilier, est le fondateur avec Jérôme Meissonnier, du Maquett'Club de Montpellier qui réunit une trentaine d'intoxiqués, transformant un exercice solitaire, en une expérience conviviale et très organisée. "Notre objectif était de rassembler tous les maquettistes de la région, afin de partager leur savoir et leur expérience, tout en développant des actions de promotion auprès d'un large public". La 3ème édition du Salon de la Maquette, organisée du 2 au 3 décembre au Parc des Expositions, devrait en effet rassembler près de 20.000 personnes. Au programme des expositions de maquettes, des concours, une bourse d'échange, des démonstrations de mobiles, un espace réservé aux jeux de réflexion et deux pôles pour les artisans et les juniors. "Dans les années à venir, nous souhaitons développer une action particulière auprès du jeune public. En dehors de sa vocation de loisirs, la maquette développe en effet chez l'enfant un sens particulier de l'échelle, des capacités manuelles, mais aussi des connaissances historiques et techniques complètes sur tous les genres abordés..."

Salon de la Maquette
2 et 3 décembre
Parc des Expositions

Ia Mutuelle Nationale des Etudiants de France mène de nombreuses actions dans le domaine de la solidarité nationale et internationale. Cette exposition réalisée avec Arts Cambodge, le District de Montpellier, le CROUS et le Kiwanis Club, en est une nouvelle illustration. Elle présente le travail de jeunes étudiants Khmer inscrits à la Faculté des Beaux-Arts de Phnom Penh, et offre une vision intimiste du Cambodge d'aujourd'hui, où les princes charitables côtoient les enfants pêcheurs.
Jusqu'au 17 novembre
Université Paul Valéry

OPERA

La Favorite
de Donizetti
Direction musicale : Antonello Allemandi
Direction des Chœurs : Noëlle Geny
Opéra Comédie
Les 5 et 7 novembre

Le Grand Air de Figaro
avec Gilles Ramade
Plateau de l'Opéra Comédie
les 17 et 18 novembre - 20h30

CLASSIQUE

Amy-Stravinsky-Debussy
Di Tucci
Philharmonique de Chambre - ECM2
Direction : Gilbert Aury
Le Corum - Salle Pasteur
Dimanche 5 novembre - 10h45

Trio de Musique
Romantique
Les Jeudis de Celleneuve
OP 188 de Carl Reinecke (1824-1910)
OP 61 de Heinrich Von Herzogenberg (1843-1900)
MPT Marie Curie
Jeudi 9 novembre - 21h

D'Indy - Nietzsche -
Hoering - Strauss
Orchestre Philharmonique de Montpellier L.R.
Direction : Friedmann Loyer
Hildegard Behrens, soprano
Opéra Berlioz
les 17 et 19 novembre

Brahms - Schoenberg
Emmanuel Ax, Michel Dalberto, piano
Le Corum - Salle Pasteur
Samedi 18 novembre - 17h

Les 4 Saisons
de Vivaldi
Soliste : Jacques Prat
avec les Solistes de Montpellier-Moscou
Théâtre Jean Vilar
Samedi 18 novembre - 21h

Klaus Steffes Hollaander
piano
Opéra Comédie - Salle Molière
Mardi 28 novembre - 20h30

EXPOSITION

Le Corum des Photographes
Exposition de photographes amateur
Le Corum (entrée libre)
Du 4 au 6 novembre

Salon National d'Auteur
Expo photo
Le Corum
Du 17 au 24 novembre

Premières Artmes
Exposition de jeunes plasticiens
proposée par les Amis du Musée Fabre
Carré Ste-Anne
jusqu'au 12 novembre - de 13h à 18h

CINEMA

Alger au Temps
des Vraies Richesses
de G.P. de Mandiargues
Médiathèque F. Fellini
Salle J. Vigo
Les 4 et 10 novembre.

Hommage à Jean Renoir
Projection de films sur support vidéo
Médiathèque F. Fellini
Salle J. Vigo
Du 7 au 10 novembre - 16h et 18h

Cinéma du Tiers-Monde
Médiathèque F. Fellini
Salle J. Vigo
Jeudi 9 novembre - 10h
Jeudi 16 novembre - 10h
Jeudi 23 novembre - 10h

La Charge Héroïque
John Ford (1949)
Ciné Club Jean Vigo
Centre Rabelais
Jeudi 9 novembre - 20h30

Hommage à
Frédéric Wiseman
Médiathèque F. Fellini
Salle J. Vigo
Du 14 au 17 novembre - 16h-18h

L'Impossible Mr Bebe
Howard Hawks (1938)
Ciné Club Jean Vigo
Centre Rabelais
Jeudi 16 novembre - 20h30

Hommage à Satyajit Ray
Médiathèque F. Fellini
Salle J. Vigo
Du 21 au 24 novembre - 16h et 18h

Ivan le Terrible
Eisenstein (1944-45)
Ciné Club Jean Vigo
Centre Rabelais
Jeudi 23 novembre - 20h30

Festival du Film Juif
et Israélien
Centre Rabelais
Du 25 novembre au 5 décembre
(Ouverture le 25 à 21h
au Corum)

Hommage à Marcel Pagnol
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo
Du 28 novembre au 1er décembre.

DANSE

L'Echec
des Douze Travaux
du Général Comin
Chorégraphie Patrice Borthès
Théâtre Jean Vilar
Mercredi 8 novembre - 20h30

Va Voir Ton Maire
Ateliers rap des jeunes
de la Paillade
Théâtre Jean Vilar
Vendredi 10 novembre - 21h

Musique et
Danses Viennoises
par le Budapest Strauss Symphony
Orchestra et les Ballets Viennois Pan-
nonia
Le Zénith
Mardi 14 novembre - 20h30

Sissi, l'Impératrice
Anarchiste
Sairée Sylvie Guillem
Chorégraphie : Maurice Béjart
Opéra Berlioz
Mardi 14 novembre - 20h30

Photos Cambodgiennes

